



Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

CONTEXTE INTERNATIONAL

- Poursuite de la reprise économique mondiale, malgré des déséquilibres et des risques émergents
- Déséquilibre entre l'offre et la demande
- Croissance mondiale initialement prévue de 4,9 % en 2022
- Prévion de croissance plus modérée après 2022 (3,3 % à moyen terme)
- Dynamique économique encore très fragilisée et incertaine
- La guerre en Ukraine vient directement assombrir ces perspectives
- Conséquences encore visibles de la pandémie sur l'économie mondiale

CONTEXTE EUROPÉEN

- Regain de l'économie : l'UE retrouve son niveau de production avant pandémie
- Croissance attendue de l'activité économique de la zone euro de 4,3 % en 2022 sera impactée par la guerre en Ukraine
- Déclinaison attendue de l'inflation annuelle dans la zone euro initialement à 2,2 % et 2,5 % pour l'UE
- Amélioration des conditions du marché du travail (création de 3,5 millions d'emplois prévus pour 2022 et 2023)
- Déficit public de l'UE en baisse - (6,6% du PIB en 2021 à 3,6 % en 2022)
- Incertitudes et risques sur les prévisions
- Forte hausse des matières premières

CONTEXTE NATIONAL

- Une reprise 2022 malgré certaines fragilités
- Une dynamique économique soutenue par l'accélération des dépenses de consommation des ménages et d'investissement privé
- Amélioration de la situation sur le marché du travail
- Une inflation attendue à un rythme moyen de 1,4 % sur 2022-2023
- Un déficit public encore très élevé en 2022 : Le déficit passerait de - 8,4 % à - 4,8 % du PIB en 2022 avec une stabilisation de l'endettement public qui fléchit légèrement de 1,6 point pour atteindre 114 % en 2022
- Une éventuelle hausse de la valeur de point dans la fonction publique

LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2022

Stabilité de la DGF

Au niveau national et à périmètre constant, la DGF reste stable en 2022 à 26,8 Mds€, dont 18,3 Mds€ pour le bloc communal. **Des ajustements au sein du bloc communal persistent.**

- Progression de la DSU de 95 millions d'euros
- Progression de la DSR de 95 millions d'euros
- Progression de la Dotation d'intercommunalité de 30 millions d'euros

Ajustement du calcul de la compensation de Taxe d'habitation

- Prise en compte des rôles supplémentaires de Taxe d'habitation jusqu'en 2021 pour le calcul de la fraction de TVA (pour les agglomérations) et le coefficient correcteur (pour les communes).

LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2022

Compensation de taxe foncière pour les logements sociaux

- Financement intégral par l'Etat pendant 10 ans de la perte de recettes liée à l'exonération de taxe foncière sur les logements locatifs sociaux faisant l'objet d'un agrément entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 juin 2026.
- Prorogation pour 2022, des mécanismes de compensation des pertes de recettes tarifaires et de redevances subies en 2021 par les services publics locaux gérés en régie.
- Cotisation à 0,1 % de la masse salariale pour financer l'apprentissage.
- Précisions sur les modalités de partage de la taxe d'aménagement entre les intercommunalités et les communes.
- Plan d'investissement « France 2030 » : 34 Mds € (dont 3,5 Mds € en 2022) de subventions et fonds propres versés au profit de secteurs stratégiques (Energie et décarbonation de l'économie, notamment les filières hydrogène et nucléaire, électronique et robotique, start-up, transports notamment pour les batteries et l'aviation bas carbone, système agroalimentaire, recherche et industrie de la santé, formation).

LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2022

Suppression de la TH et évolution des indicateurs financiers des dotations

Les collectivités locales sont intégralement compensées de la perte du produit de taxe d'habitation. Depuis 2021, elles reçoivent de nouvelles ressources de substitution :

- Les communes perçoivent la part de taxe sur les propriétés bâties jusqu'alors perçue par les départements. Un coefficient correcteur est instauré afin de neutraliser les écarts de compensation liés à ce transfert ;
- Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre se voient attribuer une fraction de TVA en lieu et place du produit de taxe d'habitation ;
- La loi de finances pour 2022 a adapté en conséquence l'ensemble des indicateurs financiers utilisés pour la répartition des dotations de l'Etat et des mécanismes de péréquation (potentiel fiscal et financier, effort fiscal, coefficient d'intégration fiscale). Elle intègre en outre de nouvelles ressources aux indicateurs financiers communaux, afin de renforcer leur capacité à refléter la richesse relative des collectivités.
- Une fraction de correction est mise en place afin de neutraliser complètement les effets de ces réformes en 2022 sur le calcul des indicateurs, puis d'en lisser graduellement les effets jusqu'en 2028. Ainsi, la répartition des dotations ne sera pas déstabilisée et intégrera progressivement les nouveaux critères.

LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2022

Les incertitudes qui pèsent dès aujourd'hui sur le PLF 2023 qui pourrait tendre vers un nouveau pacte de stabilité ?

Si la loi de finances pour 2022 n'emporte aucune évolution notable du cadre applicable aux collectivités locales et à leurs établissements publics, il convient d'ores et déjà de s'interroger sur les mesures qui seront mises en place par le futur gouvernement pour résorber la dette de l'Etat, dont l'ampleur s'est accentuée face à la crise sanitaire.

Encore une fois, la bonne santé financière des collectivités et de leurs établissements publics pourrait être mise à contribution pour retrouver un équilibre national avec des forts impacts budgétaires dès la loi de finances pour 2023.

LA REVALORISATION DE LA VALEUR DE POINT AU 1^{ER} JUILLET

L'annonce du dégel de la valeur de point au 1^{er} juillet impacte directement le budget :

1,16 % du chapitre 012 est directement lié à la valeur de point

- Une revalorisation de 3 % de la valeur de point emporte une hausse de chapitre de 160 K€

0,09 % du chapitre 65 est directement lié à la valeur de point (indemnités des élus)

- Une revalorisation de 3 % de la valeur de point emporte une hausse de chapitre de 5 K€
- À ce jour, les indemnités sont fixées bien en deçà du plafond légal:
 - 82 % contre 110 % maxi pour le Président
 - 25 % contre 44 % maxi pour les Vice-présidents
 - Ces taux permettent de financer les indemnités des conseillers communautaires à hauteur de 3 % pour un maximum légal à 6 % (pris dans l'enveloppe Président et VP)
 - Avec 12 postes de VP pourvus contre 15 maximum et des taux d'indemnisation adoptés,

l'enveloppe des indemnités des élus se situe 16,2 % en dessous du montant maximum légal.

LA CONSTRUCTION DU PROJET DE BUDGET 2022

Comme chaque année, la stratégie budgétaire efficace de la CAESE aura présidé à la construction du projet de budget pour 2022. Pour rappel, il s'agit de :

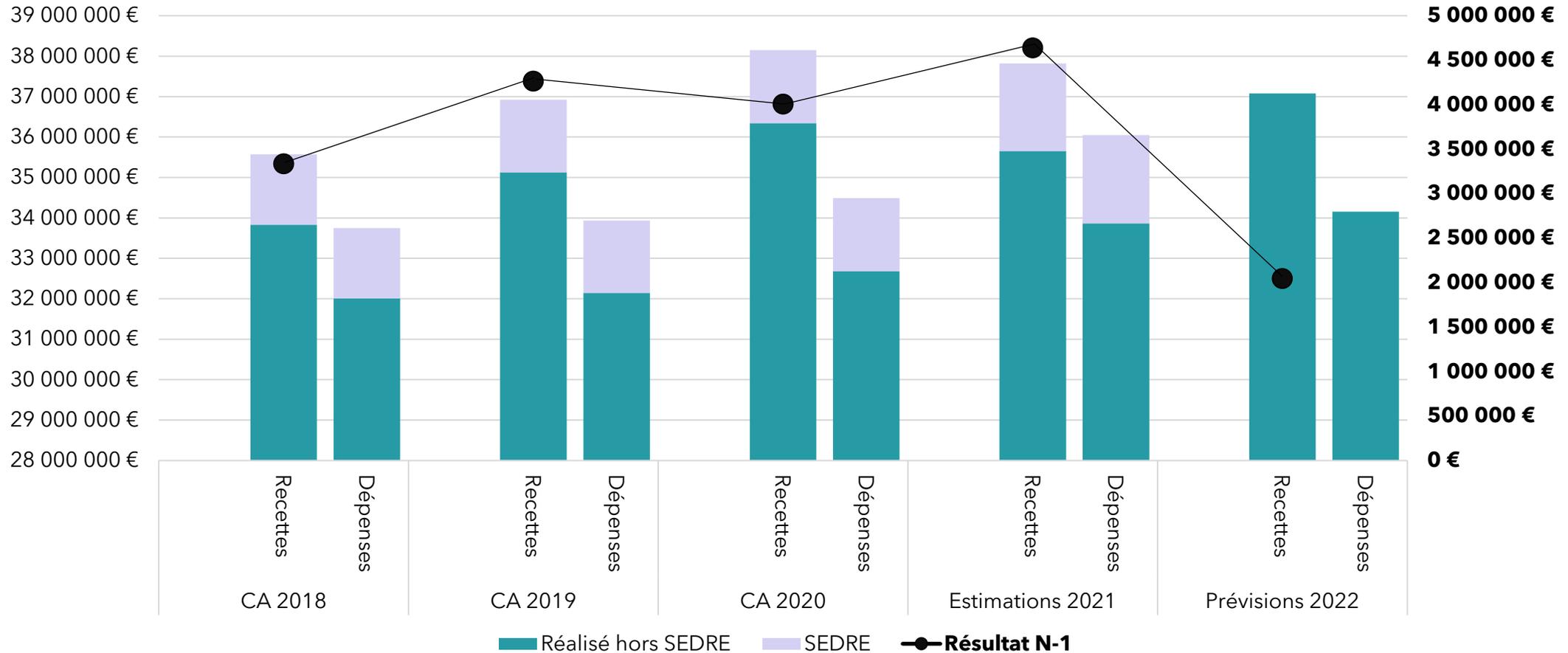
- Contraindre, dès le budget primitif, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.
- Poursuivre la politique d'économie et de rigueur engagée (mutualisation des services, optimisation des dépenses et des recettes, gestion active de la dette, maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments...).
- Poursuivre les partenariats pour le financement du fonctionnement des services mais également pour les investissements (CAF de l'Essonne et Conseil départemental avec la signature d'une convention d'objectifs globale pour le territoire, le ministère de la Justice pour la Maison de Justice et du Droit, l'Agence de l'eau pour les travaux des budgets eaux et assainissement, le Conseil régional Île-de-France...).
- Pérenniser la capacité d'autofinancement pour financer ses investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Néanmoins, l'impact du contexte sanitaire est toujours perceptible dans le fonctionnement de nos services et met à mal nos équilibres budgétaires comme en témoignent les grands équilibres passés et projetés pour 2022.



UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE MIS À MAL PAR LE CONTEXTE SANITAIRE

Comme en 2020, le budget 2021 a été lourdement impacté par la crise sanitaire. Les très fortes pertes de recettes liées aux baisses de fréquentation des services (COVID, classes fermées...) ont naturellement impacté la structure des équilibres financiers de la CAESE, ainsi que le résultat 2021 à reporter en 2022.

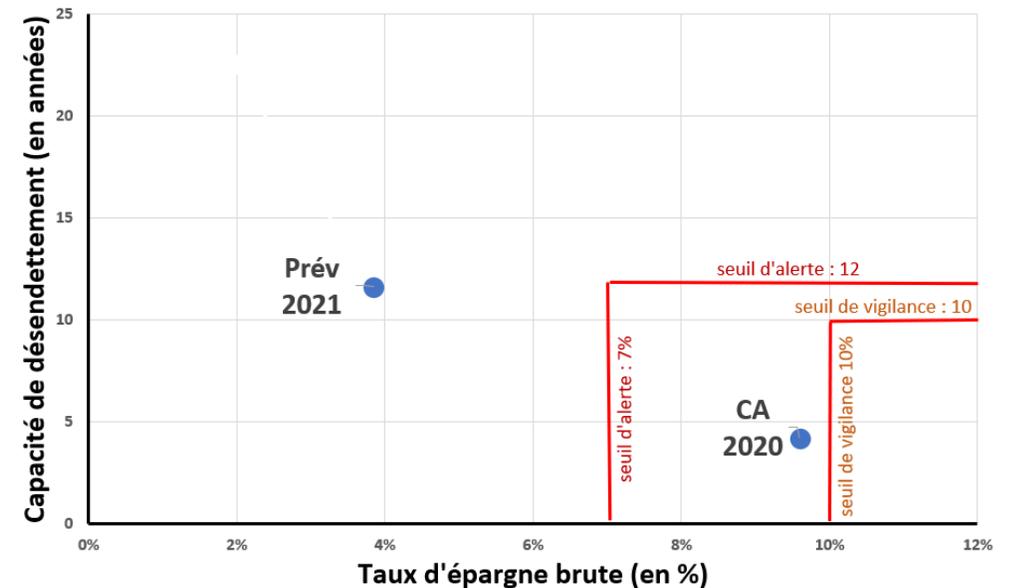


L'épargne brute (Recettes réelles de fonctionnement (RRF) - Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)) a fondu en 2021

- 1,77 M€, contre 3,7 M€ en 2020, 3,63 M€ en 2019 et 2,27 M€ en 2018
- Ce niveau a pu être assuré grâce à une veille active sur les taux de réalisation des dépenses et des recettes de fonctionnement
 - RRF réalisées à 99,75 %
 - DRF contenues à 96,13 % des crédits initialement prévus. Sans cette action volontariste qui aura permis de maintenir un résultat 2021 correct, et sans le concours actif des services, l'épargne brute n'aurait été que de 750 K€ en 2021, ce qui aurait mis notre agglomération dans une situation des plus complexes

Le taux épargne brute passe ainsi mathématiquement de 9,8 % en 2020 à 3,9 % en 2021

La capacité de désendettement de 4,2 ans en 2020 à 11,6 ans en 2021



UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE MIS À MAL PAR LE CONTEXTE SANITAIRE

La chute de l'épargne brute s'explique par :

Une progression des DRF de + 1,5 M€ (+ 4,49 %) entre le projet de CA 2021 et le CA 2020

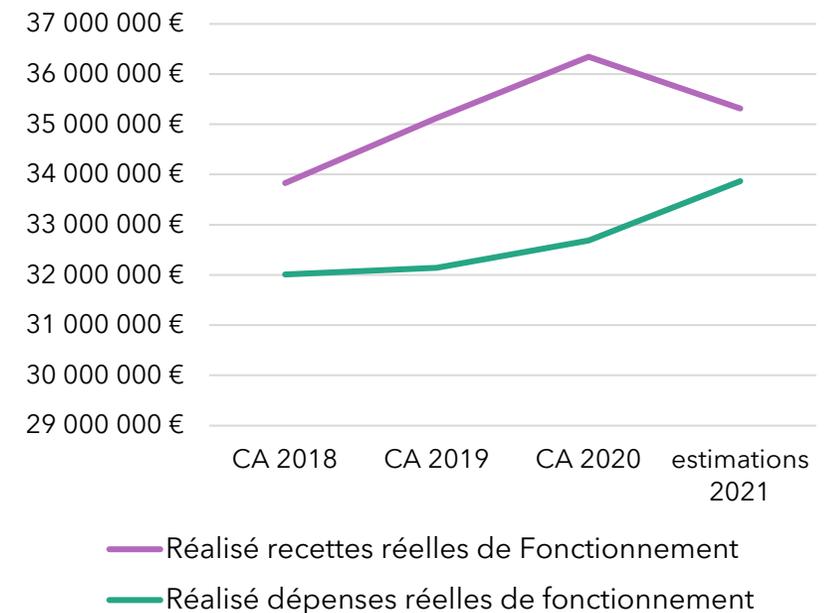
Un recul des RRF de - 675 K€ (- 2 %) entre le projet de CA 2021 et le CA 2020

La progression des DRF de + 1,548 M€, soit + 4,49 %

- Charges à caractère général contractées grâce à l'effort volontariste des services (- 520 K€ ; - 8,86 %)
- Charges salariales (seulement + 418 K€ ; + 3,29 %) (incluant 452 K€ de la DEAI)
- Syndicats (SIARJA, OM (dont + 373 K€ SEDRE), + 118 K€ île de loisirs), fonctionnement assemblée (+ 1,5 M€ ; + 41,58 %)
- Charges financières (- 26 K€ ; - 7,75 %)

La diminution des RRF de - 675 K€ ; soit - 2 % (- 1,5 M€, soit - 4 % hors effet DEAI et SEDRE)

- Produits des services (+ 848 K€ dont + 373 K€ du SEDRE et 469 K€ de la DEAI; + 24,85 %)
- Fiscalité (- 400 K€ ; - 1,55 %)
- Dotations, subventions (- 1,2 M€ ; - 13,90 %)
- Produits exceptionnels (+ 364 K€ ; + 126 %)



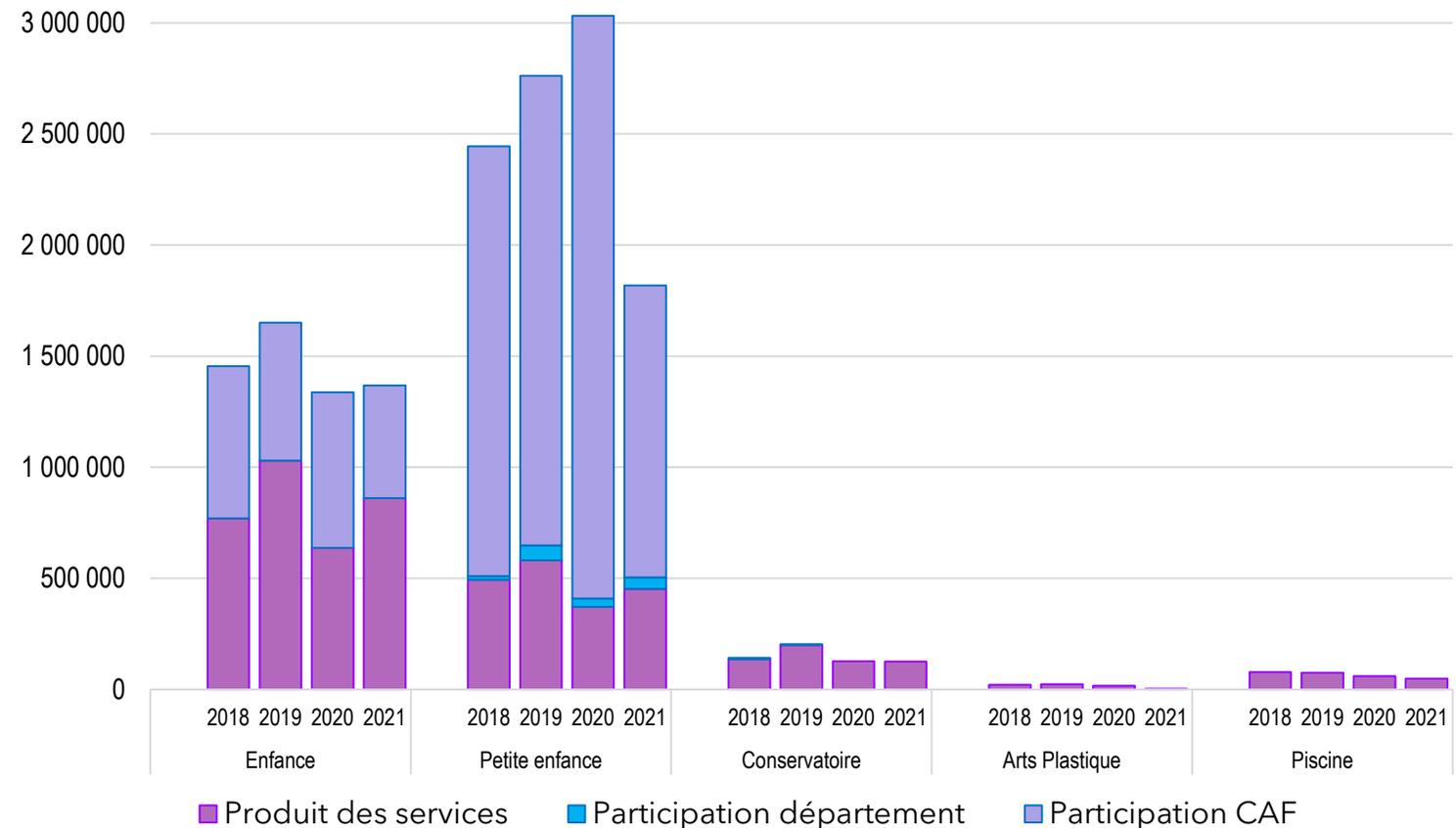
UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE MIS À MAL PAR LE CONTEXTE SANITAIRE

Focus sur les services à la population

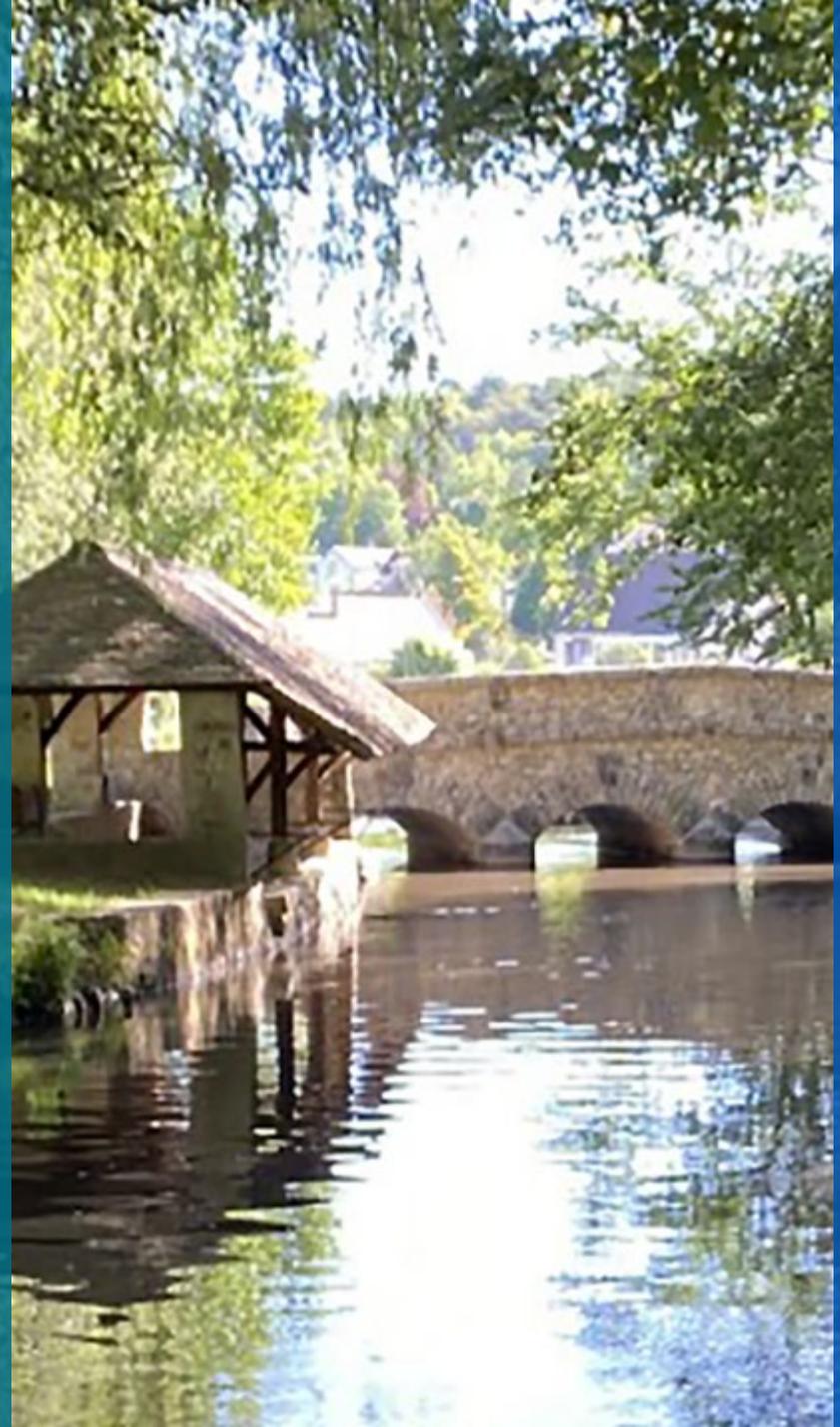
Petite enfance : - 1,3 M€ entre 2020 et 2021

Le niveau élevé de 2020 s'explique par les recettes exceptionnelles de la CAF venant compenser les baisses de fréquentation dues au COVID et au versement de la participation habituelle calculée sur la base de la fréquentation en N-1 qui était forte en 2019

Evolution des recettes des services à la population



LE PROJET DE BP 2022 AU FIL DE L'EAU



Ces tendances, constatées en 2021, servent de base à la construction du projet de BP 2022 dont l'effet ciseau se fait encore plus ressentir.

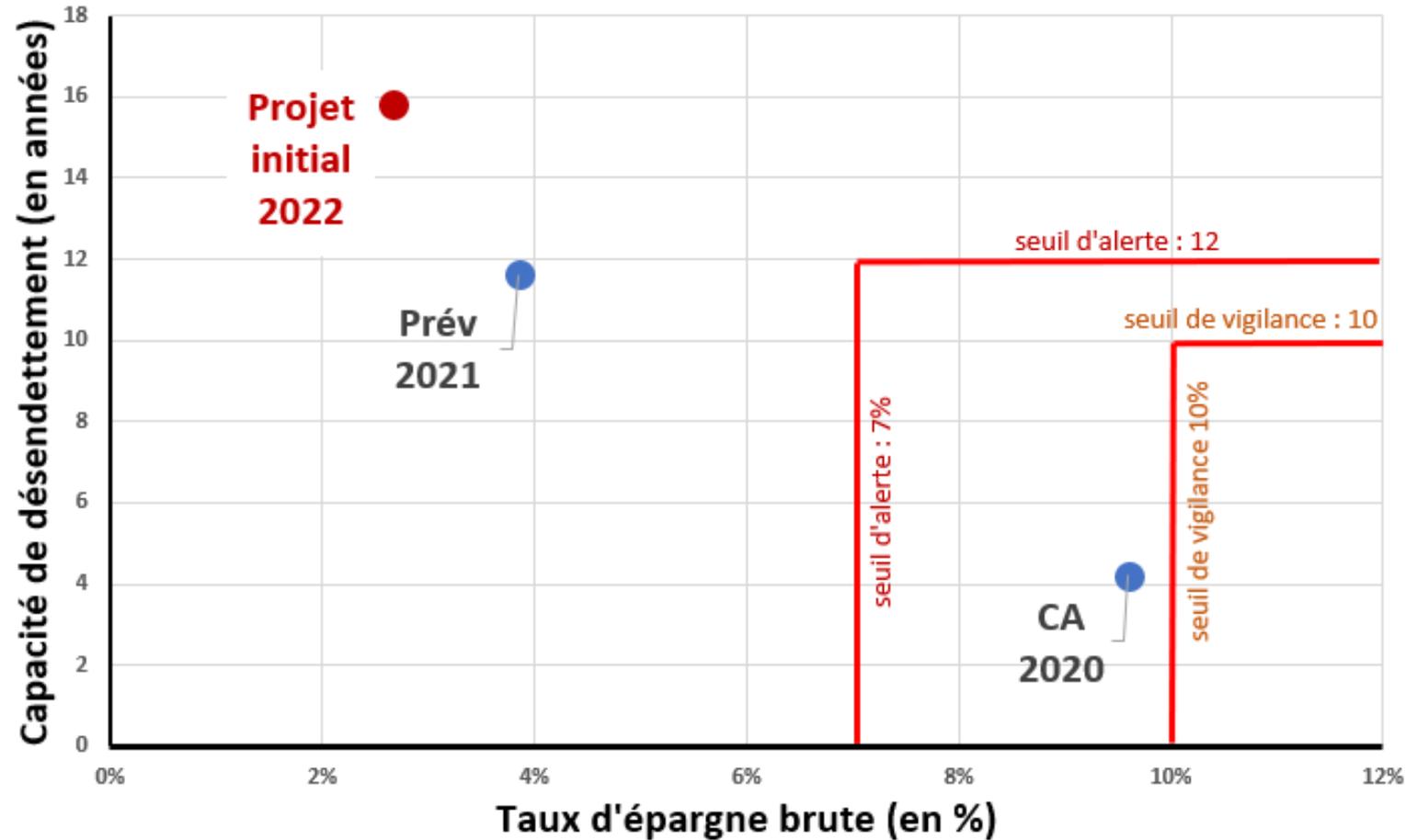
Des recettes en baisse (- 1,5 %)

- Risque de fréquentation modérée de nos services (enfance, petite enfance, conservatoire, piscines) avec déjà un fort impact COVID sur janvier
- Des dotations stables
- Fin perception REOM pour le SEDRE (impact en dépenses et recettes)
- Un report N-1 impacté par la crise sanitaire également

Des dépenses en hausse (+ 3,3 %)

- GEMAPI (SIARJA + SIARCE + Syndicat de l'orge)
- Syndicats de déchets ménagers
- Masse salariale (012) en légère hausse mais stable de BP à BP
- Reprise des dépenses non réalisées en 2020-2021 (Foire de l'Essonne Verte par exemple)

UN BUDGET QUI IMPOSE DES ARBITRAGES ET DES DÉCISIONS FORTES

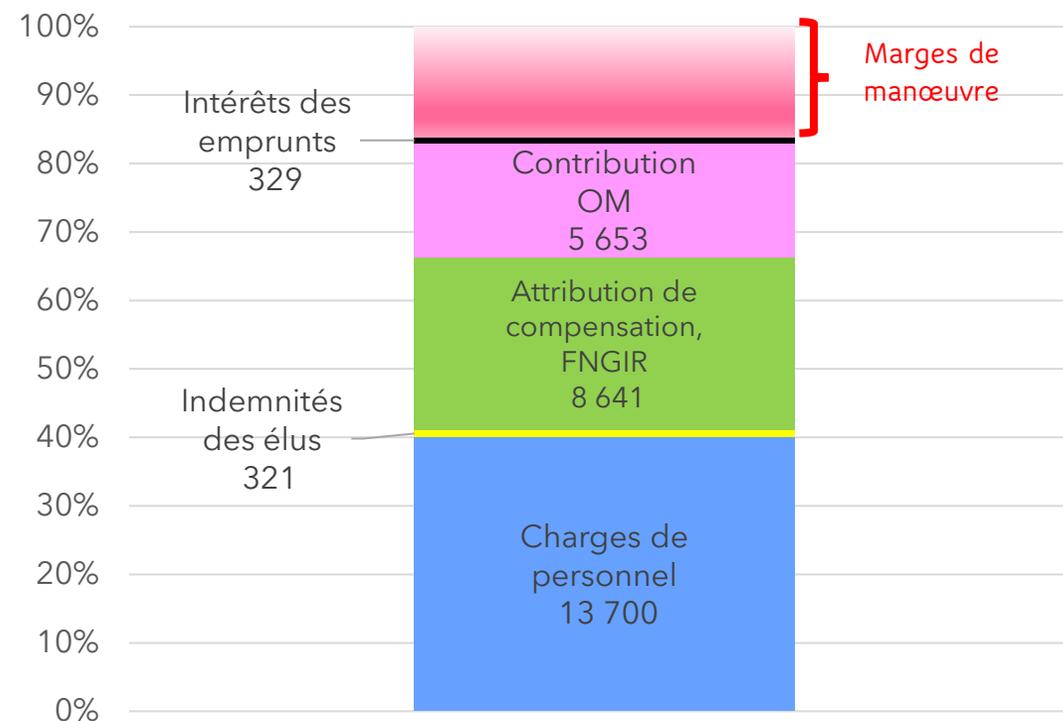


DES DÉPENSES QU'IL A FALLU RESTREINDRE

À l'instar de la préparation budgétaire pour 2021 et face à cette situation, les services ont été appelés à proposer un projet de budget 2022 comprenant uniquement les dépenses indispensables à leur fonctionnement et de nouvelles stratégies de déploiement.

En effet, sur 35 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2021, 30 M€ sont contraintes.

Les marges de manœuvre doivent donc porter sur 5 M€ de dépenses qui sont directement liées au fonctionnement des services (contrats, fluides, fournitures...)



DES SERVICES MOBILISÉS POUR TENDRE VERS L'ÉQUILIBRE

Parmi les ajustements
budgétaires proposés...



Direction de la planification et du développement durable

HABITAT

La tranche II du Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement Social et d'information du demandeur (PPGDLS-ID) ne sera pas affermie.

Les fiches communales du PLH seront réalisées en interne.

POLITIQUE DE LA VILLE

L'évaluation du Contrat de ville sera réalisée en interne et non plus par le biais d'un prestataire, générant une économie de 22 000 € à 32 000 €.

Affaires culturelles

CENTRE CULTUREL DE MÉRÉVILLE

Des économies et un nouveau projet orienté vers la valorisation du patrimoine et les collections du musée.

Un budget à 22 010 € (38 631 € réalisé en 2021 soit une diminution de 43 %)

PROGRAMMATION HORS LES MURS

Le budget réalisé 2021 s'établissait à 126 141 € et en 2022, il sera à 105 500 € (- 16 %)

- Une programmation réorientée vers des actions hors les murs en partenariat avec les communes du territoire
- Les travaux des loges et des bureaux du théâtre différés (Investissement)
- Un soutien aux associations culturelles réorienté vers une aide logistique et humaine ou la mise à disposition des équipements pour les résidences artistiques, Créations / Diffusions
- Un développement amplifié des actions culturelles et de médiation en direction du jeune public

Affaires culturelles

LECTURE PUBLIQUE

Un budget contraint limité à 50 000 € mais la poursuite des axes portant sur :

- Les actions culturelles
- Les partenariats avec les acteurs et structures du territoire, tels que les EPHAD, les centres sociaux, etc.

LES PROJETS STRUCTURANTS DE LA CAESE POUR LA LECTURE PUBLIQUE

- L'ouverture de la médiathèque d'Angerville durant le second semestre 2022
- Le projet de la mise en place de la RFID dans les 4 bibliothèques
- La préparation et la mise en place d'une politique documentaire à l'échelle du réseau (c'est-à-dire d'une politique d'acquisitions avec priorisation des achats par domaine, par secteur permettant un travail sur la complémentarité des fonds et sur leur mise à jour)

Affaires culturelles

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

Contraction des dépenses
recentrées sur le cœur d'action de
l'établissement : accords
d'instruments, partitions,
auditions, révisions des orgues...

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUE INTERCOMMUNALE

Du fait la crise sanitaire et du
déménagement dans l'atelier de
Morigny-Champigny dont les salles
ont une capacité d'accueil plus
limitée on constate une baisse des
inscriptions pour la période
septembre 2021 - juin 2022 (109
inscrits contre 156 l'année
précédente).

Le projet du futur centre culturel et
d'interprétation, square de la
Libération à Etampes, devrait
permettre de développer une
nouvelle dynamique.

Affaires culturelles

PATRIMOINE – LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE L'ÉTAMPOIS

L'enveloppe budgétaire du service du patrimoine, de 42 740 €, présente une augmentation de 120 % par rapport au réalisé 2021 de 19 465 €.

Maintien d'une programmation de visites et conférences sur l'ensemble du territoire dans le cadre de la programmation du Pays d'art et d'histoire de l'Étampois.

- **Conserver une programmation Pays d'art et d'histoire dynamique et de qualité**
- Répartition des actions auprès des communes notamment en priorisant les grands événements nationaux (nuit des musées, rendez-vous aux jardins, journées nationales de l'archéologie, journées européennes du patrimoine...)
- Création d'expositions itinérantes repensées
- Partenariat avec le Domaine départemental de Méréville recentré autour des visites classiques (tels que la foire au cresson, les rendez-vous au jardin, les journées européennes du patrimoine). Affectation de l'organisation des spectacles patrimoniaux au sein du Domaine de Méréville vers le Département de l'Essonne, gestionnaire du site, à l'instar de Chamarande.

Affaires culturelles

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Un budget 2022 porté à 10 000 € (réalisé 2021 : 13 020 €) avec pour objectifs :

- Affirmer le positionnement touristique du territoire à même de favoriser sa différenciation au sein du sud francilien
- Développer les produits du type randonnées à pied, en vélo et le cyclotourisme en s'appuyant sur la découverte des vallées et les trames vertes

- Développer les circuits de petite randonnée vélo pour les clientèles régionales
- Structurer les produits touristiques, dont le produit "patrimoine" à Etampes et à Méréville
- Valoriser les événements et animations culturelles auprès de la clientèle touristique
- Poursuivre la communication touristique sur le territoire
- Poursuivre la structuration des offices de tourisme intercommunal
- Poursuivre les missions de communication, promotion et animation des acteurs
- Promouvoir le territoire et faire sa promotion auprès des acteurs du 7^e art

Affaires culturelles

MUSÉE INTERCOMMUNAL

Un budget 2022 porté à 20 160 € en fonctionnement soit une diminution de 13 % du réalisé 2021 (23 053 €), en raison de la fermeture du musée et dans l'attente du projet de futur centre culturel et d'interprétation, square de la Libération à Étampes, qui devrait permettre de développer une nouvelle dynamique.

Des actions optimisées :

Présentation d'une œuvre majeure des collections du Musée d'archéologie nationales : le Dieu de Bouray. Reportée en 2020, puis en 2021 du fait du contexte sanitaire, cette exposition temporaire sera de nouveau reportée et prévue en 2022.

Participation aux événements nationaux, la Nuit Européenne des Musées, les Journées Européennes de l'Archéologie et les Journées Européennes du Patrimoine. Deux expositions hors-les-murs et itinérantes à Méréville et Saclas.

Rationalisation des besoins : matériel de conservation préventive, matériel pédagogique pour l'accueil des publics, notamment scolaires, matériel consacré à la documentation générale et technique des collections, supports de médiation culturelle liés à la valorisation des collections...

Développement économique

Une fiscalité professionnelle à la dynamique contrainte en raison de la rareté du foncier économique disponible pour accueillir de nouvelles activités conduit l'agglomération à engager une réflexion stratégique en la matière à travers :

- Une démarche engagée auprès des services de l'État (DDT, Sous-préfecture d'Étampes) dès le 28/01/2021 afin d'évoquer la récurrence des demandes d'implantation auxquelles la CAESE ne peut répondre et les premières pistes identifiées en matière d'extension de Zones d'Activités Économiques (ZAE)
- Une étude "Flash" réalisée de juin à septembre 2021 à la demande des services de l'État destinée à radiographier le tissu économique existant en ZAE, démontrant :
 - ✓ La présence d'un nombre limité de friches industrielles
 - ✓ La saturation des ZAE
 - ✓ La faible capacité de densification supplémentaire de ces zones
 - ✓ Un besoin, à l'échelle de 5 ans, de 20 hectares pour répondre aux enjeux de croissance endogène complété de 20 ha supplémentaires sur 10 ans en considérant la demande exogène.

Développement économique

Un travail minutieux d'identification et d'analyse des parcelles sous-densifiées des ZAE réalisée en interne d'octobre à décembre 2021.

- Un co-financement de l'ordre de 50 % dans le cadre de la convention cadre avec l'EPPFIF de la prochaine étude relative à la stratégie globale et concertée de développement de foncier économique préconisée par les services de l'État pour identifier de nouveaux secteurs de développement économique à l'échelle des ZAE intercommunales.
- Recherche d'un partenariat efficient sur le portage foncier et l'aménagement de l'extension de la ZA du bois de la Fontaine à Angerville (11 hectares) dont le principe a été validé par les services de la DDT le 13 décembre 2021.

Services à la population

PETITE ENFANCE : ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS (EAJE)

Stabilisation des budgets

Travail sur la démarche IDA (Informer, Détecter et Accompagner) en partenariat avec la CAF pour optimiser financièrement le fonctionnement des EAJE.

Partenariat avec une association de bénévoles pour lire aux enfants.

Poursuite des projets de développement en lien avec les temps forts de l'année (semaine du développement durable, carnaval...) en organisant des ateliers internes portés par les professionnels des services.

Le SAF et la halte-garderie Mandarine devraient bénéficier d'un bonus mixité sociale de la CAF calculé en fonction des participations familiales moyennes perçues par les structures. Ces deux structures devraient donc percevoir 42 400 € de bonus en 2022 sur les chiffres 2021.

Services à la population

PETITE ENFANCE :
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS
PARENTS (LAEP), TOURNESOL

Le LAEP et TourneSol (action de soutien à la parentalité subventionnée par la CAF) poursuivront leurs activités.

HANDICAP – un territoire précurseur en Essonne

- Depuis 2018, les professionnels ont accompagné des enfants en situation de handicap avec une hausse de 70 % en 4 ans. Ils représentent 6 % des enfants confiés en EAJE en 2022. Cet accueil a permis de percevoir 53 960 € de subvention par le Département en 2021.
- Handicap : achat cette année de matériel subventionné à 80 % par la CAF pour mettre en place un projet SNOZELEN (éveil sensoriel) itinérant dans les EAJE.
- Le SAF et le multi accueil Serge Levrez sont éligibles au bonus handicap versé par la CAF pour l'accueil d'enfants en situation de handicap percevant l'AEEH : 11 000 € en 2022.

Services à la population

PETITE ENFANCE :

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Stabilisation des budgets jeux et jouets pour les 3 RPE.

- Partenariat avec les associations locales pour proposer des actions aux assistantes maternelles.
- Projets transversaux avec le service développement durable pour proposer des ateliers aux enfants.
- Travail cette année des 3 RPE sur la valorisation de l'accueil individuel : bonus de 3 000 € chacun cette année si le projet abouti.

Services à la population

ENFANCE :

PÉRISCOLAIRES, VACANCES,
SMA ET ÉTUDES DIRIGÉES

- **Réduction de budget principalement liée à la disparition du transport de Méréville sur le périscolaire** (périscolaire organisé désormais en partenariat avec la commune dans l'école).
- Mutualisation des bus pour les sorties entre centres (hors période Covid).

- Recherche de partenariats associatifs et poursuite des projets transversaux avec les services culturels et développement durable.
- Handicap : achat en 2021 de matériel pour mettre en place un projet Snozelen (éveil sensoriel) itinérant sur toutes les structures, subventionné à 80 % par la CAF.
- Mise en œuvre d'un forum job Agglo en avril pour recruter les effectifs indispensables au fonctionnement des structures.
- Travail débuté en 2022 avec les directeurs des structures pour proposer des annualisations à 35 heures pour tous les animateurs et ainsi faire baisser le nombre de petits contrats précaires.

Services à la population



PISCINES

- Baisse de la fréquentation des usagers liée à la mise en place du pass sanitaire et au mauvais temps l'été dernier.
- Baisse de la fréquentation de l'activité aquagym senior due aux réticences face au Covid.
- Problème de recrutement de maîtres-nageurs qui pourrait compromettre l'ouverture des 3 piscines cette année (4 effectifs manquants).
- **Réflexion sur le développement de nouvelles activités** pour optimiser le fonctionnement de nos structures et générer de nouvelles recettes (aquabike, soirées zen, concerts-piscines...).



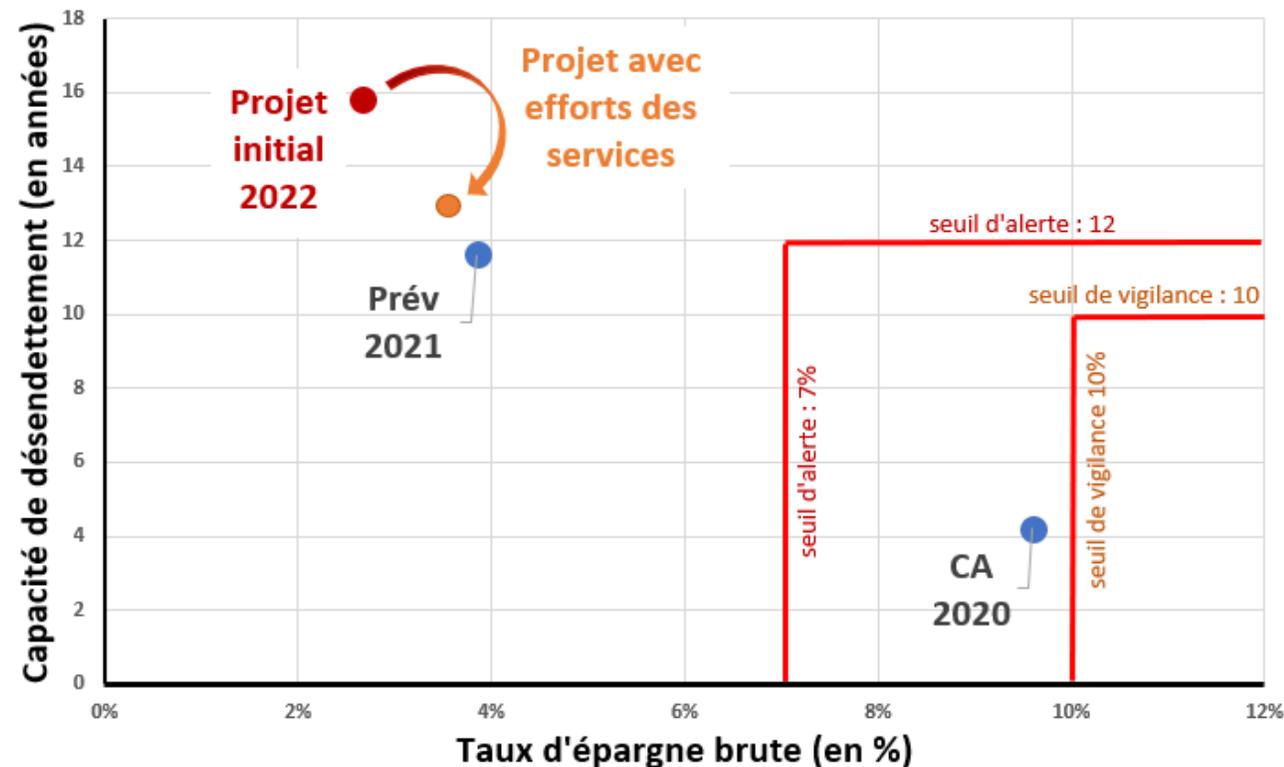
PROJET DE BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 : UN ÉQUILIBRE ROMPU

PROJET DE BP 2022 : UN ÉQUILIBRE ROMPU

Malgré tous les efforts réalisés par les services pour restreindre leurs dépenses de fonctionnement courantes, les perspectives du projet de budget ainsi dressées ne permettent toujours pas d'atteindre l'équilibre.

Il faut, en complément, prendre des décisions difficiles :

- Faut-il renoncer à certains services publics ?
ET / OU
- Doit-on adapter nos recettes pour répondre aux besoins des usagers de nos services ?



PRÉSERVER LES SERVICES PUBLICS POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

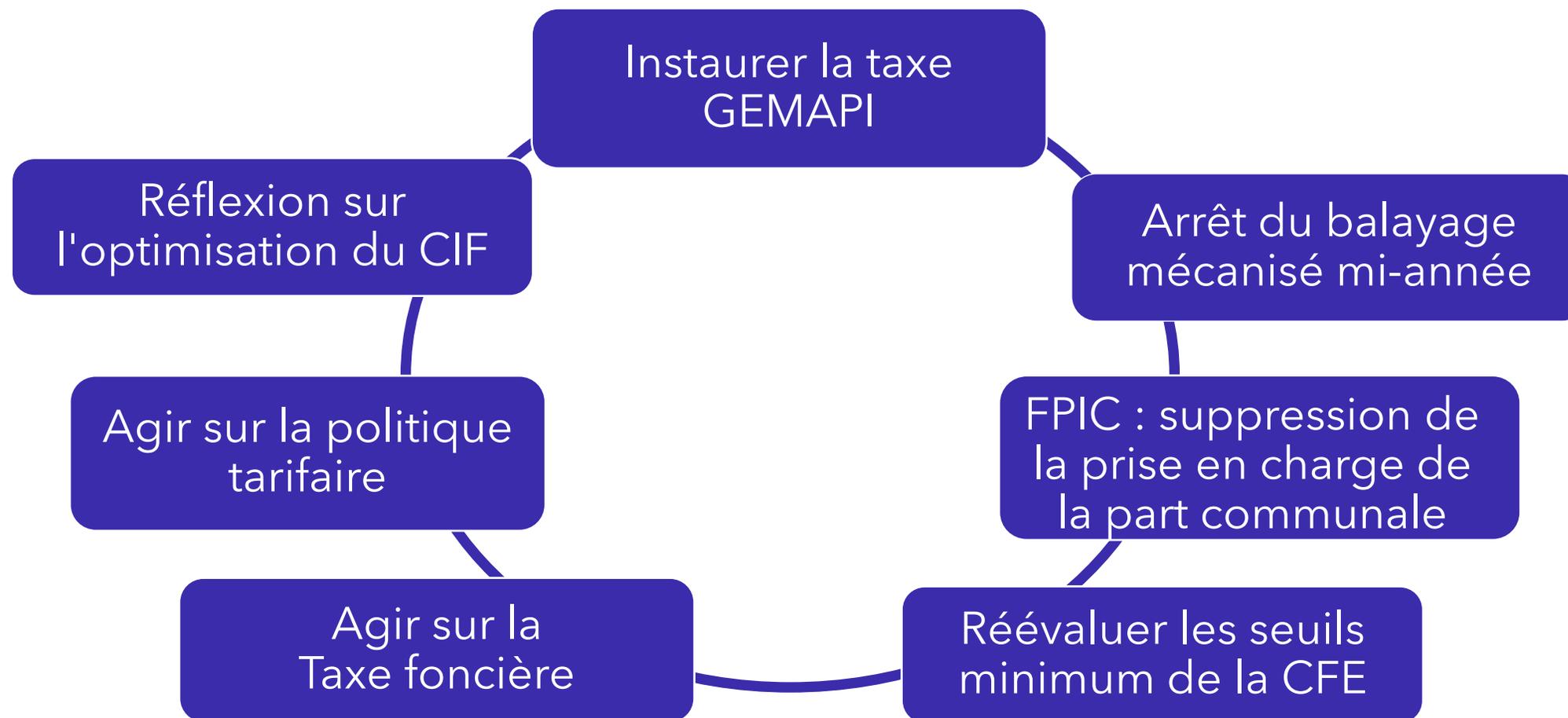
Face aux besoins des communes membres et de leurs habitants, la CAESE ne saurait se résigner à mettre un terme aux services publics qu'elle assure.

Bien au contraire, la CAESE est décidée à se projeter et à prendre en main son avenir en définissant ses ambitions à travers l'adoption de son premier projet de territoire en 2022.



Pour se donner dès aujourd'hui les moyens d'agir et de ne pas endiguer les capacités de développement de notre EPCI au service de son territoire, les Maires réunis en conférence le 10 novembre 2021, ont choisi de renoncer à certaines prestations de la CAESE au service des communes et de mobiliser de nouvelles recettes.

DES LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉTABLIR NOS GRANDS ÉQUILIBRES ET PRÉSERVER L'ACTION PUBLIQUE DE L'AGGLO



DES LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉTABLIR NOS GRANDS ÉQUILIBRES ET PRÉSERVER L'ACTION PUBLIQUE DE L'AGGLO

**Arrêt du
balayage
mécanisé au
printemps**

**Économie :
70 000 € en
2022**

**140 000 € / an à
compter de
2023**

DES LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉTABLIR NOS GRANDS ÉQUILIBRES ET PRÉSERVER L'ACTION PUBLIQUE DE L'AGGLO

FPIC :
suppression de la
prise en charge
de la part
communale

Économie :
(cf. prise en
charge 2021)
124 744 € / an

DES LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉTABLIR NOS GRANDS ÉQUILIBRES ET PRÉSERVER L'ACTION PUBLIQUE DE L'AGGLO

**Réflexion sur
l'optimisation du
CIF**

**+ 1 M€ de charges
transférées
= 44 K€ de dotations
complémentaires**

**+ 1 M€ de fiscalité
CAESE
= 28 K€ de dotations
complémentaires**

DES LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉTABLIR NOS GRANDS ÉQUILIBRES ET PRÉSERVER L'ACTION PUBLIQUE DE L'AGGLO

**Instauration de la
taxe GEMAPI
en 2021**

**508 K€
de produit appelé
en 2022**

**SIARJA, SIARCE
et Syndicat de l'Orge**

*Soit, entre
+ 3,4 € et
+ 7,2 €
par an et par foyer*

*+ 58 € en
moyenne pour les
entreprises*

DES LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉTABLIR NOS GRANDS ÉQUILIBRES ET PRÉSERVER L'ACTION PUBLIQUE DE L'AGGLO

**Réévaluation de
la cotisation
minimum de CFE**

**Jusqu'à 500 K€
de recettes
complémentaires
à compter de
2023**

DES LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉTABLIR NOS GRANDS ÉQUILIBRES ET PRÉSERVER L'ACTION PUBLIQUE DE L'AGGLO

**Agir sur la
politique
tarifaire**

**Définition d'une clé
de répartition de la
prise en charge des
politiques
publiques entre
l'utilisateur et le
contribuable**

DES LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉTABLIR NOS GRANDS ÉQUILIBRES ET PRÉSERVER L'ACTION PUBLIQUE DE L'AGGLO

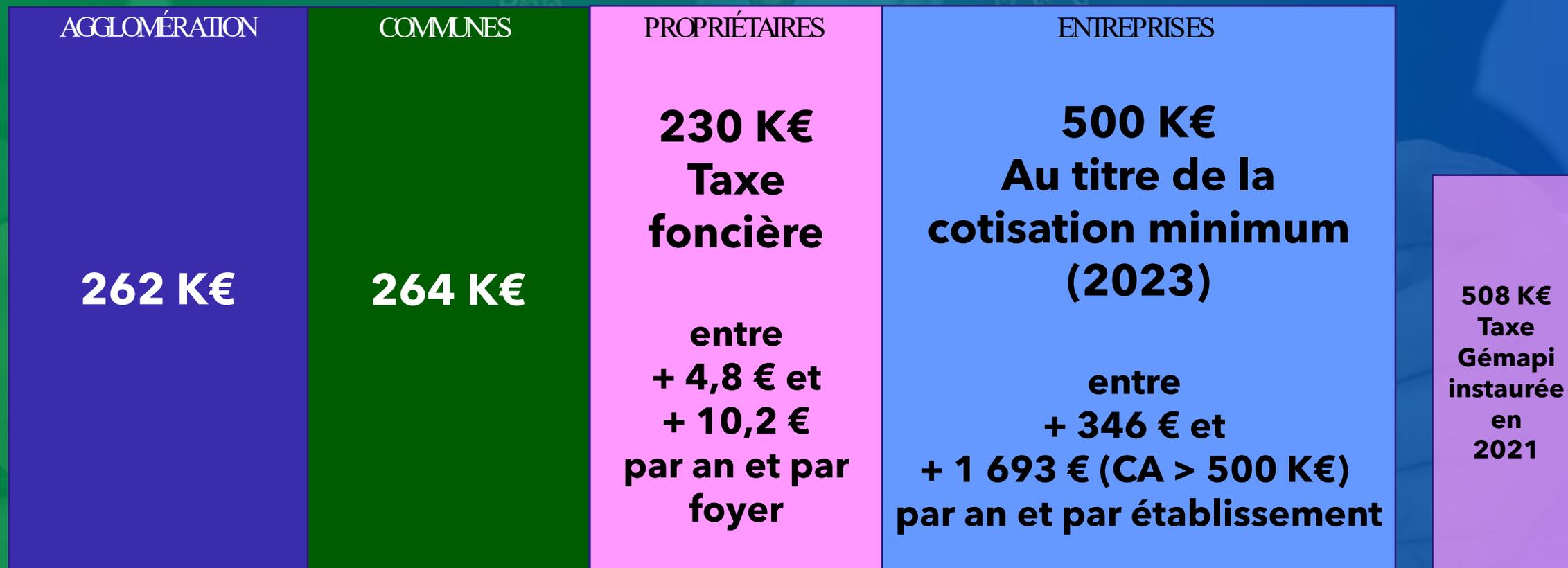
**Agir sur la
taxe foncière**

**Passage de 3,25%
à 3,58 % du taux
de la taxe foncière**

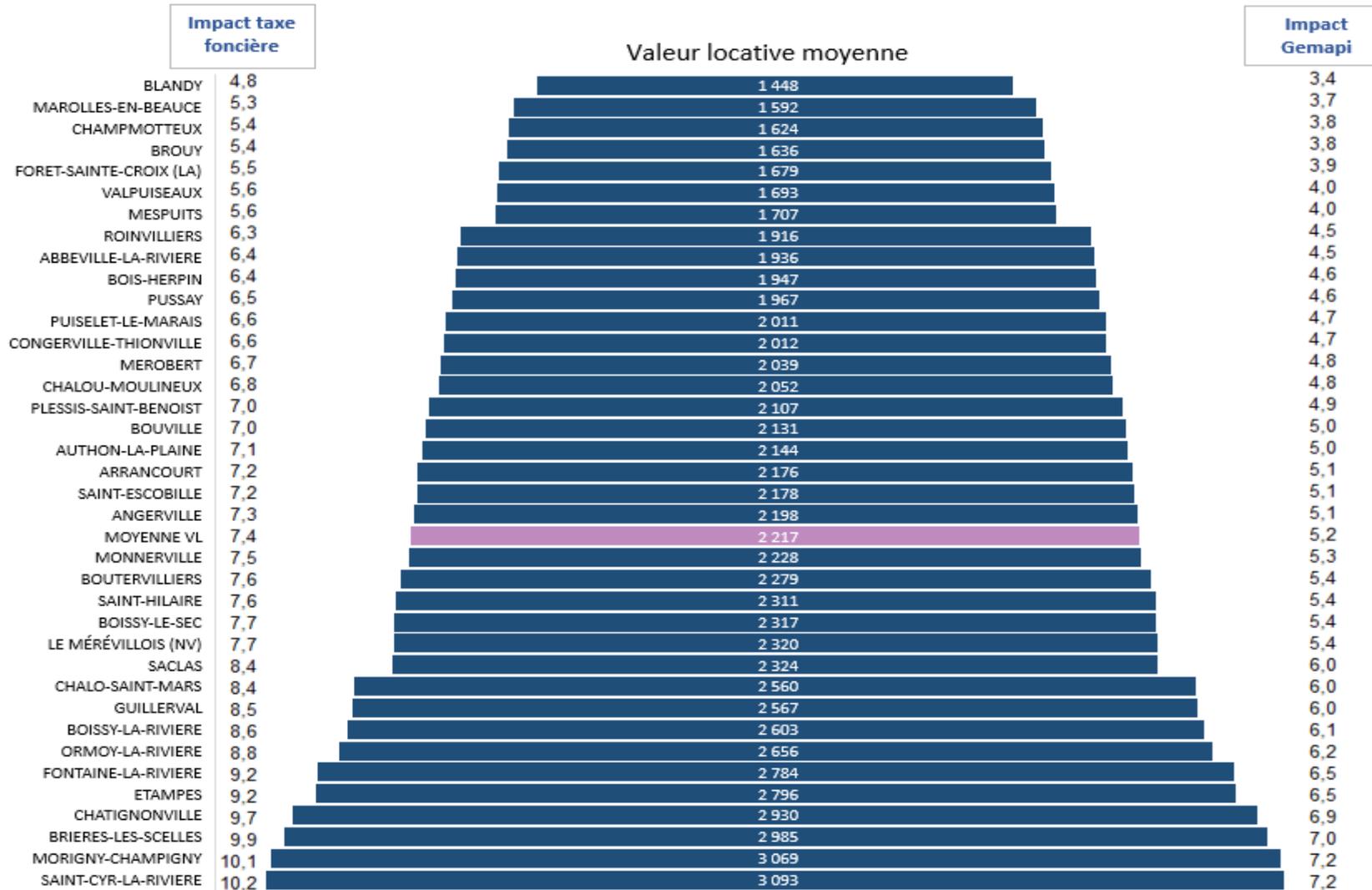
**= 230 000 €
de produit fiscal
complémentaire**

*Soit, entre
+ 4,80 € et
+ 10,20 €
par an et par
foyer*

DES LEVIERS IDENTIFIÉS UN EFFORT PARTAGÉ



IMPACT MOYEN PAR FOYER DE L'AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE ET DE LA GEMAPI SUR LE BÂTI



DES LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉTABLIR NOS GRANDS ÉQUILIBRES ET PRÉSERVER L'ACTION PUBLIQUE DE L'AGGLO

Bases minimums CFE



Augmentation proportionnelle au CA - - + 346,68 € + 763,88 € + 1 224,85 € + 1 693,17 €

DES LEVIERS IDENTIFIÉS POUR RÉTABLIR NOS GRANDS ÉQUILIBRES ET PRÉSERVER L'ACTION PUBLIQUE DE L'AGGLO

Grâce à ces efforts de chacun, la CAESE disposera d'une capacité d'investissement de 18 M€ sur 5 ans, permettant de financer des investissements structurants pour le territoire répondant aux besoins identifiés.

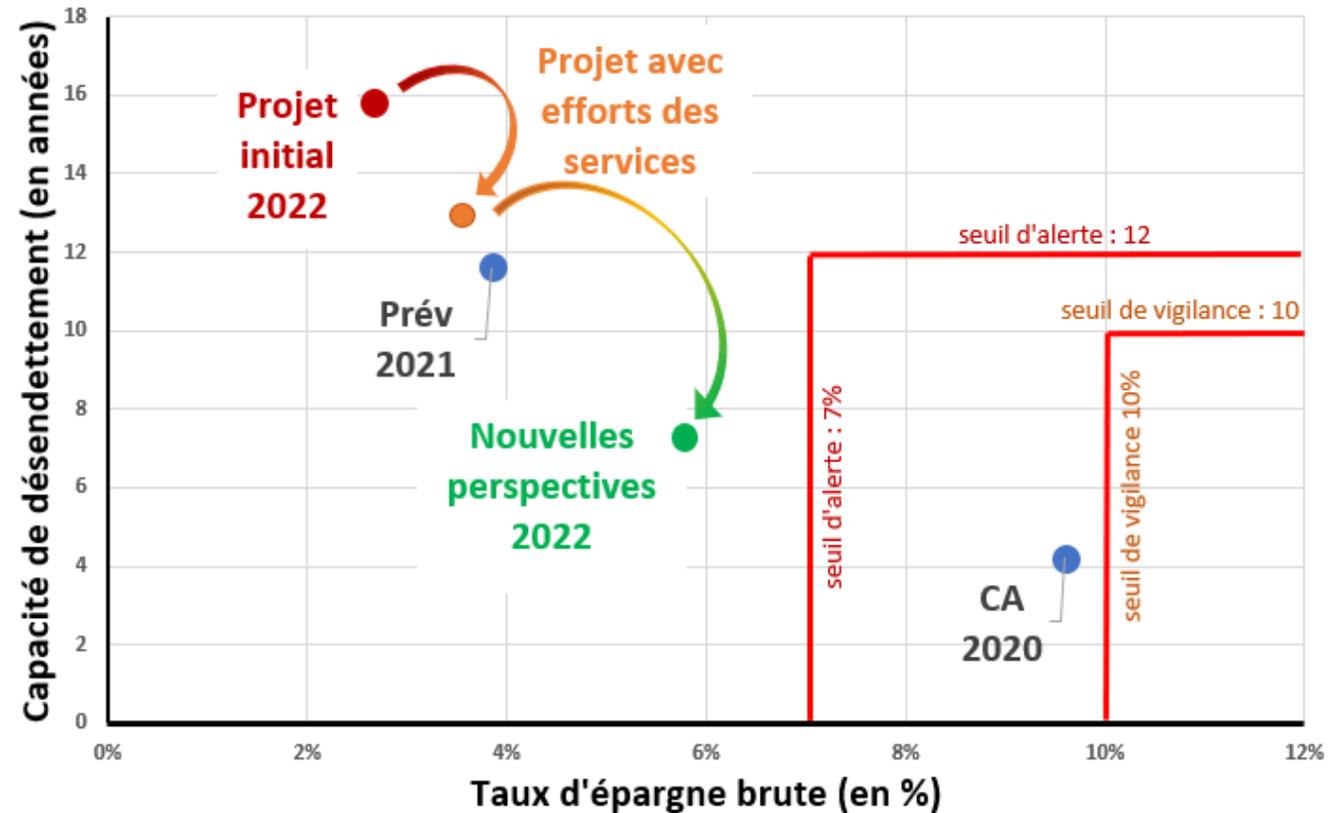
Par ailleurs le budget principal 2022 sera établi sans recours à l'emprunt.



UNE AGGLOMÉRATION QUI SE DONNE LES MOYENS POUR DÉFINIR SES AMBITIONS POUR L'AVENIR

Au-delà des marges de manœuvres identifiées et retenues lors de la conférence des Maires du 10 novembre, les grands équilibres budgétaires seront également améliorés à l'occasion de la régularisation des transferts de charges portant sur la compétence mobilité ainsi que les eaux pluviales urbaines.

Par ailleurs, une analyse approfondie des rapports CLECT initiaux pour identifier et expliciter les écarts constatés à l'occasion de chaque transfert de compétences sera réalisée.



UNE AGGLOMÉRATION QUI SE DONNE LES MOYENS POUR DÉFINIR SES AMBITIONS POUR L'AVENIR

Le projet de BP 2022 comprend par ailleurs des dépenses non récurrentes mais qui rentrent dans le besoin d'équilibre :

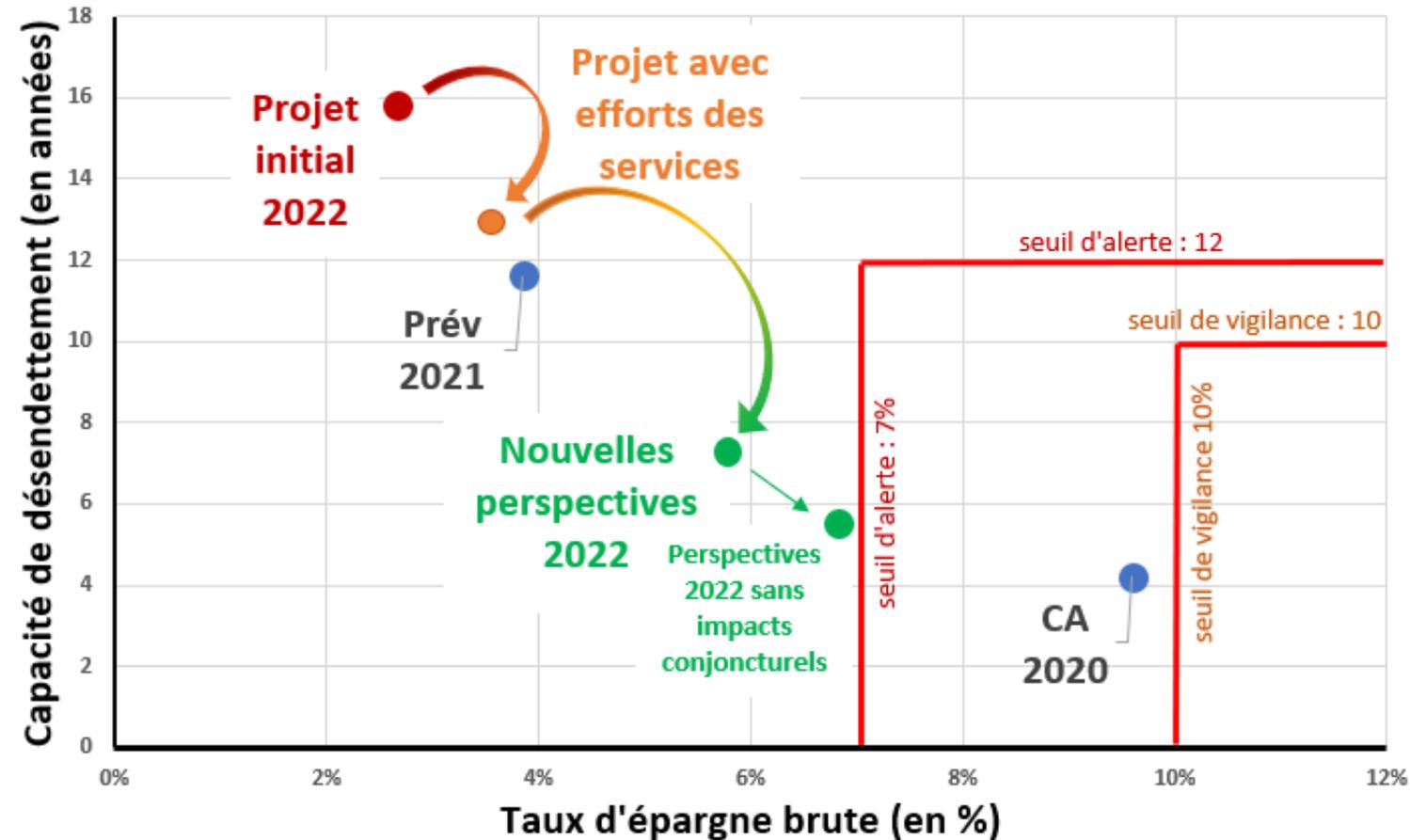
- 300 K€ de remboursement de mises à disposition de services à Méréville au titre des années passées
- 200 K€ de charges qui seront neutralisées post adoption du rapport CLECT Eaux pluviales urbaines (part fonctionnement, hors investissement restant à évaluer)
(+ 400 K€ de régularisation au titre des années antérieures)
- 65 K€ de charges qui seront neutralisées post adoption du rapport CLECT Mobilité
(+ 195 K€ de régularisation des années antérieures en 2022)

Par ailleurs, dès 2023 :

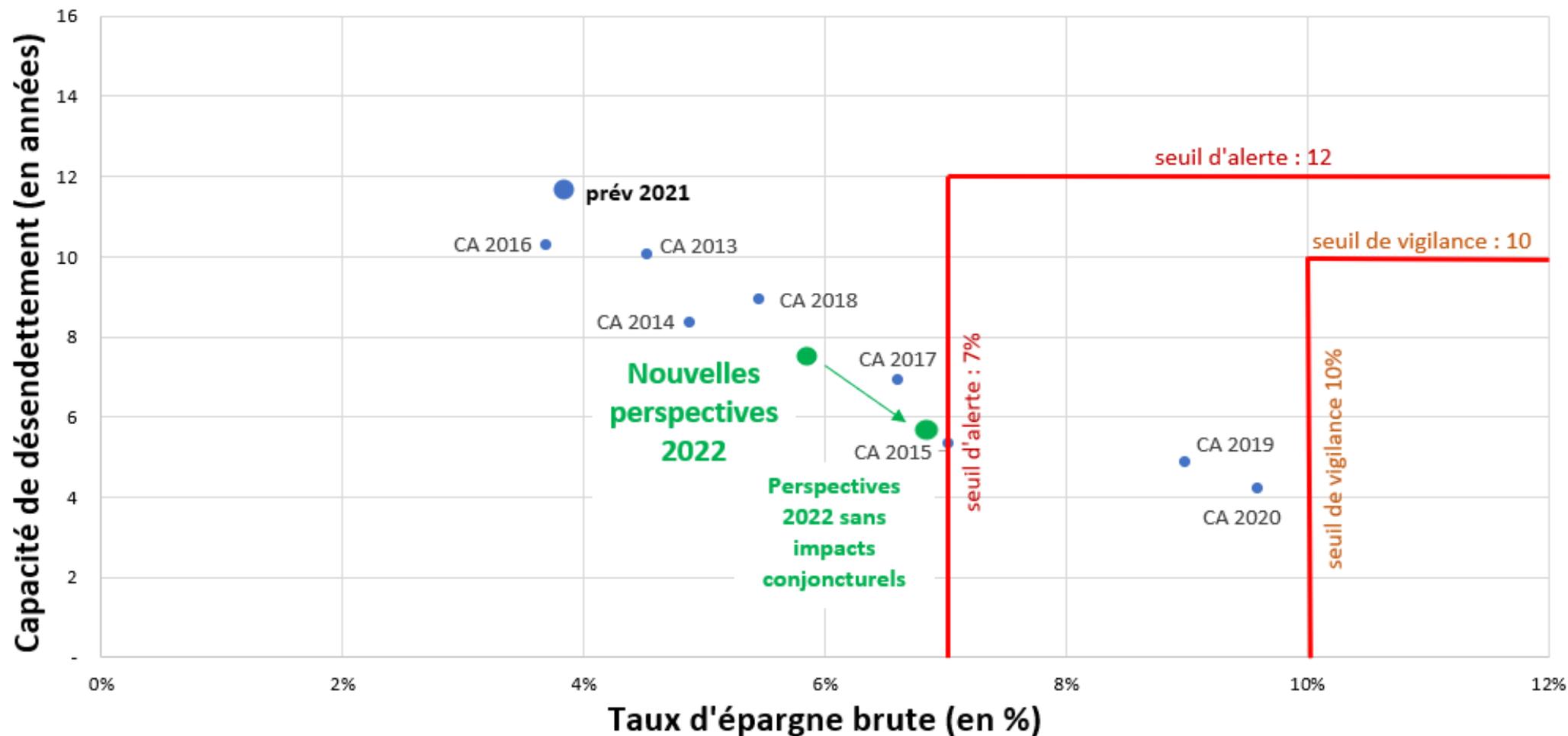
500 K€ de cotisation minimum de CFE complémentaires viendront abonder le budget.

UNE AGGLOMÉRATION QUI SE DONNE LES MOYENS POUR DÉFINIR SES AMBITIONS POUR L'AVENIR

Sans ces impacts conjoncturels, notre situation financière s'établirait ainsi (sans prise en compte de l'effet positif de la CFE qui n'interviendra qu'en 2023)



LES INDICATEURS PRÉVISIONNELS SE SITUENT DANS LA BONNE MOYENNE DES ANNÉES ANTÉRIEURES



LE PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

Selon les hypothèses ci-dessus, le projet de budget 2022 s'établirait tel que :

RECETTES	37 076
Produits des services	3 134
Impôts et taxes	26 568
Dotations et participations	7 274
Atténuation de charges	100
DEPENSES	34 509
Charges de gestion courante	6 123
Charges de personnel	13 700
Atténuation de produits	9 271
Autres charges	5 415
EXCEDENT BRUT COURANT	2 567
Solde opérations except	- 60
Intérêts de la dette	329
EPARGNE BRUTE	2 178
AUTOFINANCEMENT (hors opérations d'ordre)	4 169

(en milliers d'euros)

ORDURES MÉNAGÈRES

Le produit des taxes d'enlèvement des ordures ménagères inscrit au Budget primitif correspond à l'appel de contribution des différents syndicats compétents selon la partie du territoire concernée.

	Produit appelé	Bases prévisionnelles	Taux prévisionnel 2022	Taux 2021 pour mémoire
SIREDOM (Ex Sictom du Hurepoix)	292 733,87 €	1 678 580 €	17,44 %	13,98 %
CAESE pour Étampes	4 020 764,00 €	37 399 931 €	10,75 %	10,30 %
SITOMAP pour zone 3 = Méréville	528 465,19 €	4 046 441 €	13,06 %	12,66 %
SITOMAP pour zone 1 = Estouches	32 339,33 €	218 509 €	14,80 %	14,97 %
SICTOM Auneau - Part fixe	397 010,00 €	4 715 078 €	8,42 %	8,43 %
SICTOM Auneau - Part variable	172 424,00 €	Grille tarifaire	Grille tarifaire	Grille tarifaire
SIRTOM - Part fixe	295 510,00 €	2 613 509 €	11,31 %	13,36 %
SIRTOM - Part variable	46 818,00 €	Grille tarifaire	Grille tarifaire	Grille tarifaire



ambitions

**UNE AGGLOMÉRATION QUI SE
DONNE LES MOYENS POUR DÉFINIR
SES AMBITIONS POUR L'AVENIR**

UNE AGGLOMÉRATION QUI SE DONNE LES MOYENS POUR DÉFINIR SES AMBITIONS POUR L'AVENIR

Les efforts des services, des habitants et des entreprises, couplés aux propositions des Maires réunis en conférence permettront, au-delà du maintien des services publics de proximité de la CAESE :

- ✓ **De répondre aux attentes et aux besoins** de services communs des communes ;
- ✓ **De financer 18 M€ d'investissements en 5 ans**, soit 3,6 M€ par an contre 2,4 M€ par an en moyenne entre 2014 et 2020 ;
- ✓ **De disposer des moyens indispensables aux ambitions de la CAESE** et qui seront arrêtées en 2022 dans le cadre du projet de territoire et du nouveau pacte financier et fiscal de solidarité.



UNE AGGLOMÉRATION QUI SE DONNE LES MOYENS POUR DÉFINIR SES AMBITIONS POUR L'AVENIR

DE NOUVEAUX MOYENS AU SERVICE DU TERRITOIRE

- La définition d'un nouveau pacte financier et fiscal de solidarité conforme aux dispositions légales et répondant tant aux ambitions de la CAESE qu'aux attentes des communes.
- La poursuite des réflexions autour des services communs nécessaires au bon fonctionnement des communes à l'image de l'instruction du droit des sols.

DE NOUVEAUX MOYENS POUR
FINANCER UN PROGRAMME
D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Les nouveaux moyens dont se dote la CAESE permettront d'améliorer notre capacité à investir.

UNE AGGLOMÉRATION QUI SE DONNE LES MOYENS POUR DÉFINIR SES AMBITIONS POUR L'AVENIR

LES PREMIÈRES OPÉRATIONS
IDENTIFIÉES

FINALISATION DES OPÉRATIONS ENGAGÉES

- **Rénovation de l'hôtel communautaire** pour y intégrer la direction et les services accueillis au 13 rue Saint-Antoine et Rue Albert Masse (53 K€ d'économies de location annuelle) ;
- **Finalisation de la Médiathèque à Angerville**, engagée avant 2013 ;
- **Réhabilitation de la piscine du Mérévillois** fermée depuis deux ans faisant suite à l'engagement de la garantie décennale : remplacement par un bassin inox plus pérenne dans le temps.

LE PROJET DE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

Selon les hypothèses ci-dessus, le projet de budget 2022 s'établirait tel que :

RECETTES	12 017
AUTOFINANCEMENT (hors opérations d'ordre)	4 169
Résultat reporté 2021	4 902
FCTVA	1 276
Cessions	324
Subventions	664
RAR subventions	682
RECOURS A L'EMPRUNT	-
DEPENSES	12 017
Mobilier/Travaux - Equilibre investissement	4 820
RAR dépenses	5 700
Remb capital	1 497

(en milliers d'euros)

UNE AGGLOMÉRATION QUI SE DONNE LES MOYENS POUR DÉFINIR SES AMBITIONS POUR L'AVENIR

LES PREMIÈRES OPÉRATIONS IDENTIFIÉES

- **Un nouveau multi accueil de 40 berceaux à Morigny-Champigny** avec extension de capacité d'accueil (540 000 € de subventions notifiées par la CAF)
- **Une micro-crèche (10 berceaux)** afin de compléter le maillage du territoire en structures petite enfance (subventions à solliciter)

- **Un camion de télémédecine**, financé dans le cadre du CRTE, qui pourra se déplacer dans les communes (possibilité de proposer des créneaux avec des généralistes, certains spécialistes comme de la cardiologie, ORL,...)
- **La rénovation des façades de l'hôtel Diane de Poitiers** (457 K€ de DSIL notifiés en 2021)
- **Un équipement culturel et patrimonial** square de la Libération à Étampes, à l'interface des quartiers de la commune et du territoire de la CAESE pour assurer un lien physique, social et culturel en cœur ville. Avec :
 - Un accueil commun à tous les publics permettant l'accès à tout ou partie des entités de l'équipement
 - L'école d'arts plastiques intercommunale
 - Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine
 - Une salle d'exposition temporaire
 - Des réserves répondant aux normes de conservation pour le musée

UNE AGGLOMÉRATION QUI SE DONNE LES MOYENS POUR DÉFINIR SES AMBITIONS POUR L'AVENIR

DE NOUVEAUX MOYENS POUR FINANCER UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Les opérations initialement identifiées à arbitrer dans le cadre des travaux sur le projet de territoire pour adopter un PPI en adéquation avec nos capacités financières

Général	Aides Communautaires
Général	Video protection
Général	Parc automobile
Général	Investissement récurrents divers
Dév. dur	Fonds de concours PCAET
Dév. éco.	Entrée sud Etampes RN20
Voirie	Réseau eau pluviale
Culture	Réhabilitation ancien Buffalo
Culture	Acquisition et restauration œuvres d'art
Culture et petite enfance	Nouvel équipement en remplacement de la bibliothèque Ulysse et de la halte garderie Mandarine (Croix de Vernaille)
Petite enf	Micro crèches (Saint-Escobille, Boissy-la-Rivière, Angerville...)
Petite enf	Multi accueil 40 berceaux Étampes
Petite enf	Nouvelle crèche Morigny
structurant	CPER - Complexe Aquatique Ile de Loisirs
structurant	Centre Culturel
structurant	CPER - Gare multi modale

LE MUSÉE : UN PROJET D'AVENIR

Un espace culturel et patrimonial square de la libération à Étampes : une opportunité pour le développement culturel du sud Essonne

Créer un équipement culturel à l'interface des quartiers d'Etampes et du territoire de la CAESE pour assurer un lien physique, social et culturel en cœur de ville.

L'objectif est de créer un projet culturel visant à répondre à une réalité insatisfaisante :

- Au musée la surface est trop limitée (160 m²) pour déployer une collection de presque 20 000 objets.
- L'école intercommunale d'arts plastiques ne dispose pas d'espace suffisant ni de salle d'exposition.



LE MUSÉE : UN PROJET D'AVENIR

Ce nouvel équipement culturel pourra répondre à des enjeux multiples :

- Réaliser un pôle attractif de référence, vecteur d'une offre culturelle à l'échelle du quartier, de la commune et du territoire de la CAESE ;
- Répondre aux demandes non satisfaites et prévisibles des futurs usagers, en anticipant les évolutions démographiques de la CAESE ;
- Répondre aux besoins des disciplines existantes en améliorant les conditions d'accueil (qualité des locaux, accès...), répondre aux obligations et recommandations de l'État pour le musée et les réserves ;
- Créer des lieux à la fois d'enseignement artistique, de musique, de danse et d'arts plastiques.



LE MUSÉE : UN PROJET D'AVENIR

Cet espace culturel et patrimonial serait constitué :

- D'un accueil commun à tous les publics permettant l'accès à tout ou partie des entités de l'équipement ;
- De l'école d'arts plastiques intercommunale ;
- Du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ;
- D'une salle d'exposition temporaire ;
- D'une salle pédagogique pour l'accueil des établissements scolaires ;
- D'un centre de conservation et de restauration des collections du musée intercommunal.



A photograph of a modern, two-story building with a light-colored wood-clad exterior. The building features several windows and a set of stairs on the right side. A sign is visible on the lower part of the facade. The year '2022' is written in red in the upper right corner of the image.

2022

ROB 2022

BUDGET ANNEXE AMEN CRÉA

Annexe d'aménagement, de création, d'achat de vente et location de locaux

ROB 2022 - Budget Annexe AMEN CRÉA

2 Hôtels d'activités : RURAPOLE à Saclas et SUD ESSOR ACTIVITÉS à Brières-les-Scellés

	RURAPOLE	SUD ESSOR ACTIVITES
Composition	8 ateliers et 7 bureaux de 50 à 80 m ²	3 ateliers de 313 m ² + 1 atelier de 169 m ² acquis en 2021
Superficie totale	1 014 m ²	1 108 m ²
Taux d'occupation	100 %	100 %
Loyers budgétés en 2022	61 000 €	66 000 €

Impacts de la crise sanitaire : des retards de paiement (régularisation en cours) pour 4 entreprises dont une entreprise en difficulté;



2022

ROB 2022
EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau et assainissement

Des compétences transférées

Le contexte

- Transfert des compétences Eau et Assainissement échelonné tout au long de l'année 2020,
- Missions exercées suite au transfert des compétences eau et assainissement en complément de la mission historique du SPANC sur le volet de l'assainissement non collectif,
- Direction de l'Eau, de l'Assainissement et des Infrastructures en tension avec des difficultés de recrutement (poste de technicien assainissement prévu en 2021 non pourvu faute de candidatures adaptées - poursuite du recrutement en 2022). Plusieurs mutualisations budgets annexes / communes pré-existantes à régulariser en 2022.
- Appropriation des dispositifs en eau potable et en assainissement sur les périmètres en régie soit 8 communes en eau potable et 11 communes en assainissement,
- Suivi et accompagnement des DSP (Fin de DSP dès 2020 et 2021).

Les grands enjeux

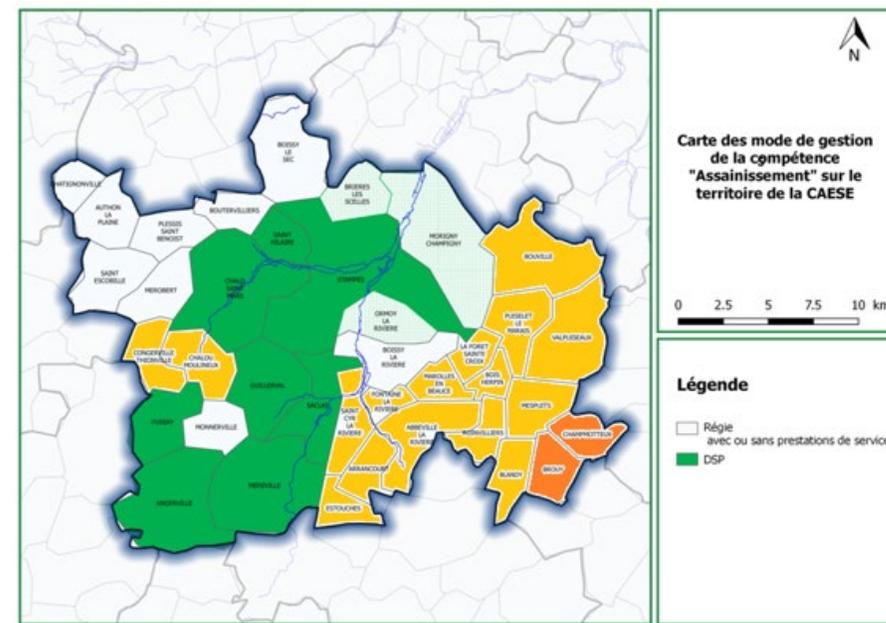
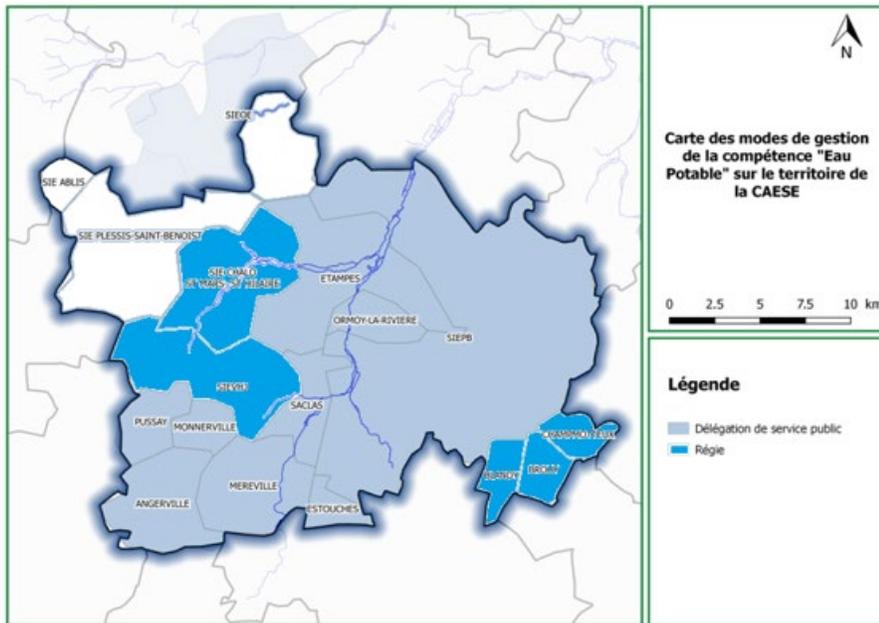
- Constat d'un territoire hétérogène avec ses propres atouts et faiblesses.
- Nécessité de répondre à des investissements importants sur des enjeux aussi bien sanitaires ou qualitatifs qu'environnementaux pour l'eau potable et sur l'assainissement.
- Opportunité de mettre en place une régie de l'eau potable et tendre progressivement vers un tarif unique à compter de 2030

Eau et assainissement

Des compétences transférées

Des modes de gestion différenciés

Mode de gestion	Eau potable	Assainissement	Total gestion
REGIE	5	11	16
DSP	9	6	15
TOTAL	14	17	31



Eau et assainissement

Des compétences transférées

Les investissements en cours et à venir

- Environ 10 millions d'euros répartis sur les différents budgets annexes
- Des investissements importants pour la sécurisation sanitaire en eau potable (Le Mérévillois, Pussay...)

collectivité	Description	Réalisation	Budget	Montant k€ TTC
Ormoy la R - Etampes	Interconnexion en eau potable Ormoy - Etampes	2021 - 2022	Eau Affermage	1 120 k€
Ex SIEPB	Réhabilitation réservoir de Bouville	2021 - 2021	Eau Affermage	605 k€
Le Mérévillois	Travaux de sécurisation sanitaire (pose de 7,4 km de canalisations)	Report 2021	Eau Affermage	2 280 k€
Le Mérévillois	réhabilitation du réservoir de Boulogne	Report 2021	Eau Affermage	495 k€
Le Mérévillois	réhabilitation du réservoir de St Cyr la Rivière	2022	Eau Affermage	250 k€
Pussay	Réhabilitation réservoir de Pussay	2022	Eau Affermage	456 k€
Pussay	Construction de la station OIBP	2022	Eau Affermage	552 k€
CAESE	Etude Aires d'Alimentation des Captages de la CAESE (Sub. 75 %)	2020 - 2023	Eau Affermage	720 k€
Blandy	Diagnostic et programme de réhabilitation réservoir	2022	Eau Régie	42 k€
Ex SIEPB	Extension et Réhabilitation des réservoirs de Brières les Scellés	2022	Eau Affermage	475 k€
Ex SIEPB	Extension Marolles en Beauce et Abbeville la Rivière	2021	Eau Affermage	165 k€
Angerville	Lancement des études préalables / Travaux pour nouveau forage	2022	Eau Affermage	375 k€
Ex SIEVHJ	Travaux préalable abandon source Sainte Apolline	2022	Eau Régie	112 k€
CAESE	Actualisation des schémas directeur en eau potable (Sub. 75 %)	2022	Eau Affermage	400 k€
Boissy le Sec	Réhabilitation station du hameau de Venant + lagune	2022	Asst sans TVA	227 k€
				8 274 k€

Eau et assainissement

Des compétences transférées

Les investissements en cours et à venir

Des investissements importants pour les enjeux environnementaux en assainissement (construction des stations d'épurations de Boutervilliers et du hameau de Venant de Boissy le Sec...)

collectivité	Description	Réalisé	Budget	Montant k€ TTC
Chatignonville	Réhabilitation PR	2022	Asst avec TVA	10 k€
Mérobot	Réhabilitation PR	2021 - 2022	Asst avec TVA	52 k€
Plessis St Benoist	Réhabilitation STEP et PR	2021 - 2022	Asst avec TVA	15 k€
Ex SIEVHJ	Création surpresseur de Congerville - Thionville	2022	Eau Régie	95 k€
Champmotteux	Réhabilitation surpresseur	2022	Eau Régie	12 k€
Ormoy la Rivière	Réhabilitation PR	2022	Asst sans TVA	15 k€
Boissy la Rivière	Conformité STEU et réhabilitation divers PR + Accès station	2022 - 2023	Asst avec TVA	180 k€
CAESE	Actualisation Schéma directeur Assainissement (subv 75 %)	2022 - 2023	Asst sans TVA	400 k€
CAESE	AMO modes de gestion	2021 - 2022	Eau Affermage	28 k€
Boutervilliers	Réhabilitation et construction nouvelle STEP	2022	Asst avec TVA	710 k€
Etampes	Remise en conformité des STEP de Valnay et du Symghav	2021 - 2022	Asst sans TVA	15 k€
				1 532 k€

Eau et assainissement Des compétences transférées

DES ACTIONS COORDONNÉES POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE

Cette étude porte sur la délimitation des aires d'alimentation de captages et a été initiée par un groupement de commande avec l'Ex SIEPB et animé par le SIARJA se poursuit avec la CAESE.

Afin de répondre à ses obligations contractuelles, la CAESE s'est engagée à mettre en œuvre des actions pour la protection de la ressource en eau des captages sur son territoire, le diagnostic des pressions agricoles et non agricoles et l'élaboration d'un plan d'actions hiérarchisées dans la continuité des actions entreprises.

Afin de pérenniser la démarche et conformément aux exigences de l'agence de l'eau (AESN), il est nécessaire de prévoir le financement d'un demi-poste (dans la continuité de l'ETP du SIARJA missionné à titre transitoire) pour assurer l'animation et le pilotage de la protection de la ressource.

Eau régie directe

Situation des investissements réalisés/engagés en 2021

BUDGET EAU REGIE			
ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	LIBELLE	MONTANT HT
BLANDY		EXTENSION RESEAU	26 805,92 €
CHAMPMOTTEUX		REPLACEMENT PORTAIL	1 280,00 €
EX SIARE EAU	CHALO SAINT MARS	REHABILITATION DES RESERVOIRS DU TRONCHET (FIN OPERATION)	125 929,64 €
EX SIEVHJ	CONGERVILLE THIONVILLE	REHABILITATION DES BRANCHEMENTS EN PLOMB	70 438,93 €
EX SIEVHJ	CHALOU MOULINEUX	REPLACEMENT DIVERS COMPTEURS + TRAVAUX SAINTE APOLLINE	15 265,70 €
TOTAL GENERAL			239 720,19 €

Eau régie directe

Situation des investissements prévisionnels 2022

ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	LIBELLE	MONTANT HT	SUBVENTION AESN + CD91	
BLANDY		MODIFICATION SOFREL + RAR REHABILITATION RESERVOIR	13 840,00 €		
BLANDY		MOE REHABILITATION RESERVOIR	29 200,00 €	16 060,00 €	
BLANDY		MOE REHABILITATION RESERVOIR	362 700,00 €	199 485,00 €	
BROUY		TRAVAUX RESEAU	4 200,00 €		
CHAMPMOTTEUX		DECONNEXION DU PUIITS	71 000,00 €		
CHAMPMOTTEUX		MISE EN CONFORMITE SURPRESSEUR + TELESURVEILLANCE SOFREL	10 000,00 €		
EX SIARE EAU		TRAVAUX RESEAU	42 000,00 €		
EX SIARE EAU		CHANGEMENT DE COMPTEURS	33 400,00 €		
EX SIARE EAU	CHALO ST MARS	DESHUMIDIFICATEUR RESERVOIR TRONCHET	8 400,00 €		
EX SIARE EAU	CHALO ST MARS	RAR REHABILITATION TRONCHET	3 730,00 €		
EX SIEVHJ	CONGERVILLE THIONVILLE	REHABILITATION BRANCHEMENTS PLOMB POURSUITE	20 900,00 €		
EX SIEVHJ	CONGERVILLE THIONVILLE	MOE SURPRESSUER CONGERVILLE THIONVILLE	8 400,00 €		
EX SIEVHJ	CHALOU MOULINEUX	MODIFICATION LIAISON CHALOU MOULINEUX CONGERVILLE THIONVILLE	8 400,00 €		
EX SIEVHJ	CHALOU MOULINEUX	MOE + TRAVAUX PREALABLE ABANDON SOURCE SAINTE APOLLINE	172 360,00 €	85 450,00 €	
COMMUN CAESE		PRELOCALISATEURS + CORRELATEUR ACOUSTIQUE	19 250,00 €		
COMMUN CAESE		SEGILOG FACTURATION	2 560,00 €		
TOTAL GENERAL			810 340,00 €	300 995,00 €	509 345,00 €

Eau régie directe

Récapitulatif 2022

	BLANDY	BROUY	CHAMPLOTTEUX	SIARE	SIEVHJ	TOTAL
RECETTES EXPLOITATION	138 465,01 €	19 156,51 €	72 290,03 €	190 577,68 €	333 570,59 €	754 059,82 €
DEPENSES EXPLOITATION	20 475,51 €	28 985,33 €	97 211,55 €	211 249,76 €	320 434,28 €	678 356,42 €
SOLDE EXPLOITATION	117 989,50 €	- 9 828,82 €	- 24 921,52 €	- 20 672,08 €	13 136,31 €	75 703,40 €
Estimation CA 2021	1 947,09 €	28 325,56 €	155 607,81 €	14 842,65 €	67 524,68 €	268 247,78 €
SOLDE EXPLOITATION CUMULE	119 936,59 €	18 496,74 €	130 686,29 €	- 5 829,43 €	80 660,99 €	343 951,18 €
RECETTES INVESTISSEMENT	209 703,70 €	6 547,11 €	29 669,23 €	42 183,24 €	142 932,44 €	431 035,71 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	382 614,08 €	39 641,22 €	138 266,72 €	112 747,88 €	309 266,40 €	982 536,30 €
SOLDE INVESTISSEMENT	- 172 910,38 €	- 33 094,12 €	- 108 597,49 €	- 70 564,64 €	- 166 333,96 €	- 551 500,59 €
Estimation CA 2021	- 39 002,83 €	14 597,37 €	- 22 088,80 €	41 785,93 €	- 50 097,56 €	- 54 805,89 €
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULE	- 211 913,21 €	- 18 496,74 €	- 130 686,29 €	- 28 778,72 €	- 216 431,52 €	- 606 306,48 €
Besoin de financement	91 976,62 €	0,00 €	0,00 €	34 608,15 €	135 770,53 €	262 355,30 €
Evolution tarifaire 2021		+ 0,05 €				
Evolution tarifaire 2022 proposée	+ 0,37 €			+ 0,81 €		
Tarif 2022 proposé au m3	1,85 €	1,75 €	2,81 €	1,95 €	2,40 €	2,21 €
Volume assiette en m3	4 859 m3	6 929 m3	17 202 m3	68 969 m3	64 418 m3	

Eau régie directe

Les grands enjeux 2022

Ancien SIARE pour les communes de Châlo-Saint-Mars et de Saint-Hilaire :

- Budget historiquement tendu ne pouvant supporter les frais de structure
- Besoin de financement de la quote-part de la masse salariale + besoins d'investissement
- Hausse de + 0,81 €/m³

Blandy :

- Besoin de financement pour réhabilitation de son château d'eau.
- Hausse de + 0,37 €/m³

Budget Eau affermage

Situation des investissements réalisés/engagés en 2021

BUDGET EAU AFFERMAGE			
ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	LIBELLE	MONTANT HT
CAESE		ETUDE DELIMITATION AIRES ALIMENTATION DE CAPTAGES	60 221,30 €
EX SIEPB	ABBEVILLE LA RIVIERE	EXTENSION RESEAU	136 671,81 €
ANGERVILLE		PROCEDURE DUP + NOUVEAU FORAGE	17 418,00 €
EX SIEPB	BOUVILLE	REHABILITATION RESERVOIRS	144 119,12 €
EX SIEPB	BRIERES LES SCELLES	REHABILITATION RESERVOIRS	2 906,25 €
CAESE		ETUDE AMO MODES DE GESTION	22 400,00 €
ETAMPES - ORMOY		INTERCONEXION ETAMPES ORMOY LA RIVIERE	871 446,11 €
EX SIEPB	MAROLLES EN BEAUCE	EXTENSION RESEAU	47 175,00 €
LE MEREVILLOIS		SECURISATION INTERCONNEXION MEREVILLE	103 352,50 €
EX SIEPB	MORIGNY CHAMPIGNY	SECURISATION ALIMENTATION RESERVOIR	21 216,90 €
PUSSAY		REHABILITATION RESERVOIR PUSSAY	1 710,60 €
EX SIEPB	SAINT CYR LA RIVIERE	ALIMENTATION LOTISSEMENT GRAND BOIS	114 562,28 €
TOTAL GENERAL			1 543 199,87 €

Budget Eau affermage

Situation des investissements prévisionnels 2022

ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	LIBELLE	MONTANT HT	SUBVENTION AESN + CD91
COMMUN CAESE		ACTUALISATION SDAEP	334 000,00 €	233 800,00 €
COMMUN CAESE		AMO ETUDE MODES DE GESTION	46 000,00 €	
COMMUN CAESE		OPERATIONS DIVERSES GENIE CIVIL	42 000,00 €	
ANGERVILLE		REPLACEMENT CANALISATIONS + PROBLEMATIQUE QUALITE EAU (290 K€)	50 000,00 €	
ANGERVILLE		TRAVAUX PREALABLES DUP FORAGE ANGERVILLE	36 000,00 €	
ANGERVILLE		CREATION NOUVEAU FORAGE	375 000,00 €	
EX SIEPB	SAINT CYR LA RIVIERE	REPORT ALIMENTATION GRAND BOIS SAINT CYR	60 000,00 €	33 000,00 €
EX SIEPB		REPORT ETUDES AIRES ALIMENTATION CAPTAGES	414 000,00 €	289 800,00 €
EX SIEPB		COMPTE DE RENOUELEMENT	42 000,00 €	
EX SIEPB	BOUVILLE	REPORT REHABILITATION RESERVOIRS BOUVILLE	125 000,00 €	68 750,00 €
EX SIEPB	BRIERES LES SCELLES	MOE + TRAVAUX REHABILITATION RESERVOIRS BRIERES LES SCELLES	475 000,00 €	261 250,00 €
EX SIEPB	FONTAINE LA RIVIERE	MOE REHABILITATION RESERVOIR FONTAINE LA RIVIERE	21 000,00 €	
SACLAS		CREATION PIEZOMETRE	24 000,00 €	7 200,00 €
PUSSAY		CONSTRUCTION STATION OIBP N TRAVAUX CONCESSIONS	442 000,00 €	110 500,00 €
PUSSAY		REHABILITATION RESERVOIR	417 000,00 €	229 350,00 €
ORMOY		INTERCONNEXION ORMOY - ETAMPES COMPLEMENT	40 000,00 €	
ETAMPES		INTERCONNEXION ORMOY - ETAMPES COMPLEMENT	33 300,00 €	
ETAMPES		ETUDES DIVERSES AMO + COMPTEURS ZAE SUDESSOR	20 200,00 €	
LE MEREVILLOIS	MEREVILLE	RENOUELEMENT DE RESEAUX	167 000,00 €	
LE MEREVILLOIS	MEREVILLE	REHABILITATION RESERVOIR BOIS DE BOULOGNE	689 000,00 €	378 950,00 €
LE MEREVILLOIS	MEREVILLE	SECURISATION SANITAIRE POSE CANALISATIONS DE 7,3 KM	1 895 000,00 €	1 042 250,00 €
TOTAL GENERAL			5 747 500,00 €	2 654 850,00 €

3 092 650,00 €

Budget Eau affermage

Récapitulatif 2022

	ANGERVILLE	ETAMPES	LE MEREVILLOIS	MONNERVILLE	ORMOY LA RIVIERE	PUSSAY	SACLAS	SIEPB	TOTAL
RECETTES EXPLOITATION	129 110,00 €	404 393,28 €	154 328,85 €	21 225,93 €	30 641,67 €	37 730,00 €	55 175,20 €	548 110,00 €	1 380 714,93 €
DEPENSES EXPLOITATION	129 146,32 €	371 355,05 €	107 348,09 €	57 342,96 €	33 429,39 €	26 352,71 €	77 309,58 €	375 123,29 €	1 177 407,39 €
SOLDE EXPLOITATION	- 36,32 €	33 038,23 €	46 980,76 €	- 36 117,03 €	- 2 787,72 €	11 377,29 €	- 22 134,38 €	172 986,71 €	203 307,54 €
Estimation CA 2021	293 666,33 €	325 706,13 €	402 125,91 €	41 708,72 €	47 061,75 €	71 213,54 €	68 250,83 €	1 034 744,89 €	2 284 478,10 €
Provision		- 412 018,47 €							- 412 018,47 €
SOLDE EXPLOITATION CUMULE	293 630,01 €	- 53 274,11 €	449 106,68 €	5 591,69 €	44 274,03 €	82 590,83 €	46 116,46 €	1 207 731,59 €	2 075 767,17 €
RECETTES INVESTISSEMENT	418 116,54 €	944 235,34 €	2 499 211,03 €	4 008,20 €	302 830,93 €	540 101,88 €	38 931,18 €	1 834 054,45 €	6 581 489,55 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	825 067,93 €	549 181,69 €	3 423 006,94 €	11 601,16 €	99 782,98 €	1 083 598,37 €	105 038,85 €	2 562 973,91 €	8 660 251,82 €
SOLDE INVESTISSEMENT	- 406 951,39 €	395 053,65 €	- 923 795,92 €	- 7 592,96 €	203 047,95 €	- 543 496,49 €	- 66 107,67 €	- 728 919,46 €	- 2 078 762,27 €
Estimation CA 2021	113 321,38 €	- 300 926,71 €	- 120 521,06 €	2 001,26 €	- 354 299,81 €	217 751,09 €	- 2 566,83 €	- 1 059 443,11 €	- 1 504 683,79 €
Provision		- 273 900,46 €							- 273 900,46 €
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULE	- 293 630,01 €	- 179 773,52 €	- 1 044 316,98 €	- 5 591,70 €	- 151 251,85 €	- 325 745,39 €	- 68 674,50 €	- 1 788 362,57 €	- 3 857 346,52 €
Besoin de financement	0,00 €	233 047,63 €	595 210,30 €	0,00 €	106 977,83 €	243 154,57 €	22 558,04 €	580 630,98 €	1 781 579,35 €
Evolution tarifaire 2021		+ 0,06 €	+ 0,342 €		+ 0,20 €	+ 0,04 €	+ 0,02 €		
Evolution tarifaire 2022 proposée		+ 0,06 €					+ 0,40 €		
Tarif 2022 proposé au m3	0,45 €	0,18 €	1,11 €	1,20 €	0,40 €	0,29 €	0,80 €	0,71 €	0,40 €
Volume assiette en m3	190 468 m3	1 429 542 m3	187 005 m3	16 203 m3	47 722 m3	109 221 m3	68 969 m3	462 186 m3	

Budget Eau affermage

Les grands enjeux 2022

Etampes :

- Constitution d'une provision pour risques suite aux excédents de la Ville d'Etampes titrés par la CAESE (412 018,47 € en section d'exploitation et 273 900,46 € pour la section d'investissement) en 2020 mais non versés par la commune.
- Demande de remboursement du trop versé de subvention à Etampes par l'AESN au titre de schéma directeur de l'eau (7 616 €)
- Faiblesse des recettes ne permettant pas d'assurer l'équilibre de ce territoire imposant une hausse de + 0,06 € / m³

Saclas :

- Financement de la quote-part du remboursement de l'emprunt de porté par l'Ex SIEVHJ pour la station de Garsenal impose une hausse de + 0,40 €/m³ (Dépense exceptionnelle de 55 762 € en 2022 puis annuelle de 27 881,07 €).

Autres territoires présentant temporairement un résultat d'exploitation négatif :

- les excédents reportés permettent d'absorber cette situation.

Budget Assainissement sans TVA

Situation des investissements réalisés/engagés en 2021

BUDGET ASSAINISSEMENT SANS TVA			
ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	LIBELLE	MONTANT HT
ANGERVILLE		DOSSIER LOI SUR L'EAU + ALARME	21 301,01 €
CAESE		ETUDE AMO MODE DE GESTION SI4RPB	5 587,50 €
ETAMPES		REMISE EN ETAT MICROSTATION AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	7 730,00 €
LE MEREVILLOIS	MEREVILLE	MISE EN CONFORMITE STEP + TAMIS ROTATIF	50 409,90 €
MORIGNY-CHAMPIGNY		MISE EN CONFORMITE DIVERS POSTES DE RELEVEMENT	37 193,86 €
ORMOY LA RIVIERE		EXTENSION ASSAINISSEMENT	16 640,00 €
PUSSAY		TRAVAUX ASSAINISSEMENT RUE DE MONTBERGEON	3 370,00 €
SI4RPB	SACLAS	MISE EN SECURITE CADRE ET BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT	5 806,90 €
BOISSY LE SEC		MOE REHABILITATION STATION DE VENANT + CONFORMITE STEP ROTOIR	34 135,35 €
EX SIARE	BRIERES LES SCELLES	BASSIN DE RETENTION ZAE SUDESSOR + BRIERES LES SCELLES (FIN OPERATION)	404 141,72 €
TOTAL GENERAL			586 316,24 €

Budget Assainissement sans TVA

Situation des investissements prévisionnels 2022

ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	LIBELLE	MONTANT HT	SUBVENTION AESN + CD91	
COMMUN CAESE		AMO CONSULTATION SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT + ETUDES DIVERSES	41 600,00 €		
COMMUN CAESE		INVESTISSEMENTS R2SEAUX DIVERS	42 800,00 €		
COMMUN CAESE		MIANTENANCE MISE EN CONFORMITE BATIMENTS	33 400,00 €		
COMMUN CAESE		SUPREVISION TELESURVEILLANCE CAESE	35 900,00 €		
ANGERVILLE		ANALYSE RISQUE ET DEFAILLANCE + ENTRETIEN GENIE CIVIL	30 900,00 €	3 210,00 €	
BOISSY LE SEC		REHABILITATION STEP HAMEAU VENANT (32 100 € DÉJÀ ENGAGE EN 2021)	77 795,00 €	83 721,00 €	
BOISSY LE SEC		REHABILITATION LAGUNE + STEP ROTOIR + MOE AVP ROTOIR	30 000,00 €		
BOISSY LE SEC		ETUDE BATHYMETRIQUE LAGUNE	4 200,00 €		
BRIERES LES SCELLES		RENOUVELLEMENT POSTE DE RELEVEMENT LES EPINANTS	20 900,00 €		
ETAMPES		RUE REVERSELEUX ASSAINISSEMENT (CHIFFRAGE PPI)	250 000,00 €		
ETAMPES		REMPLACEMENT MISE EN CONFORMITE MICROSTATION	4 200,00 €		
LE MEREVILLOIS	MEREVILLE	ANALYSE RISQUE ET DEFAILLANCE + ENTRETIEN GENIE CIVIL	39 200,00 €	3 210,00 €	
MORIGNY-CHAMPIGNY		REFECTION BATIMENT STEP + RENOUVELLEMENT POMPES	9 200,00 €		
ORMOY LA RIVIERE		REFECTION POSTE GRANDE RUE + RENOUVELLEMENT TAMPONS	15 000,00 €		
PUSSAY		ANALYSE RISQUE ET DEFAILLANCE + MISE EN CONFORMITE STEP (A2, A5, STEP)	55 900,00 €	3 210,00 €	
SI4RPB	SACLAS	ANALYSE RISQUES ET DEFAILLANCE + MISE EN CONFORMITE STEP SACLAS	39 200,00 €	3 210,00 €	
SI4RPB	SACLAS	RENOUVELLEMENT RUE DES LOUVERIES	83 400,00 €		
SIARE	ST HILAIRE	MOE AVP REHABILITATION COLLECTEUR STEP + ETUDES PREALABLES	75 000,00 €	37 500,00 €	
SIARE	ST HILAIREE	REFECTION CANAL DE SORTIE	29 200,00 €		
TOTAL GENERAL			917 795,00 €	134 061,00 €	783 734,00 €

Budget Assainissement sans TVA

Récapitulatif 2022

	ANGERVILLE	BOISSY LE SEC	BRIERES SCELLES	LES ETAMPES	LE MEREVILLOIS	MORIGNY CHAMPIGNY	ORMOY LA RIVIERE	PUSSAY	SI4RPB	SIARE	TOTAL
RECETTES EXPLOITATION	65 342,00 €	61 734,55 €	61 087,21 €	436 218,20 €	121 449,85 €	175 004,71 €	24 210,00 €	113 485,00 €	56 629,00 €	579 000,00 €	1 694 160,52 €
DEPENSES EXPLOITATION	64 640,09 €	64 340,60 €	76 944,48 €	418 685,76 €	160 275,07 €	131 188,19 €	9 945,26 €	16 018,74 €	69 906,26 €	781 604,45 €	1 793 548,90 €
SOLDE EXPLOITATION	701,91 €	- 2 606,05 €	- 15 857,27 €	17 532,44 €	- 38 825,22 €	43 816,52 €	14 264,74 €	97 466,26 €	- 13 277,26 €	- 202 604,45 €	- 99 388,37 €
Estimation CA 2021	229 926,87 €	45 671,80 €	22 356,70 €	707 936,52 €	441 959,62 €	182 162,90 €	22 222,19 €	176 980,50 €	78 076,97 €	1 043 989,14 €	2 951 283,22 €
Provision				- 271 473,06 €							
SOLDE EXPLOITATION CUMULE	230 628,78 €	43 065,74 €	6 499,43 €	453 995,90 €	403 134,40 €	225 979,42 €	36 486,93 €	274 446,76 €	64 799,71 €	841 384,69 €	2 580 421,78 €
RECETTES INVESTISSEMENT	47 407,17 €	163 468,55 €	59 782,60 €	378 929,76 €	106 263,64 €	68 321,18 €	2 975,40 €	13 279,89 €	46 305,12 €	659 077,85 €	1 545 811,17 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	293 938,95 €	269 573,80 €	122 665,47 €	728 943,64 €	286 406,69 €	354 323,48 €	37 039,48 €	336 923,01 €	243 079,19 €	1 125 686,09 €	3 798 579,78 €
SOLDE INVESTISSEMENT	- 246 531,78 €	- 106 105,25 €	- 62 882,87 €	- 350 013,88 €	- 180 143,04 €	- 286 002,30 €	- 34 064,08 €	- 323 643,12 €	- 196 774,06 €	- 466 608,23 €	- 2 252 768,61 €
Estimation CA 2021	15 903,00 €	44 194,44 €	56 383,43 €	475 706,89 €	- 222 991,35 €	60 022,87 €	- 103 848,16 €	14 930,48 €	- 20 515,98 €	- 374 776,46 €	- 54 990,84 €
Provision				- 579 688,91 €							
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULE	- 230 628,78 €	- 61 910,81 €	- 6 499,43 €	- 453 995,90 €	- 403 134,40 €	- 225 979,43 €	- 137 912,24 €	- 308 712,65 €	- 217 290,04 €	- 841 384,69 €	- 2 887 448,36 €
Besoin de financement	- €	18 845,06 €	- €	- €	- €	- €	101 425,30 €	34 265,88 €	152 490,33 €	- €	307 026,58 €
Evolution tarifaire 2021		+ 0,20 €	+ 0,25 €	+ 0,09 €	- 0,20 €			- 0,04 €			
Evolution tarifaire 2022 proposée		+ 0,15 €	+ 0,20 €	+ 0,06 €							
Tarif 2022 proposé au m3	0,24 €	2,15 €	0,70 €	0,24 €	0,85 €	0,49 €	0,30 €	0,69 €	0,57 €	0,40 €	0,38 €
Volume assiette en m3	170 631 m3	27 337 m3	47 651 m3	1 267 055 m3	121 399 m3	197 748 m3	26 539 m3	94 491 m3	83 208 m3	1 328 313 m3	

Budget Assainissement sans TVA

Les grands enjeux 2022

Etampes :

- Constitution d'une provision pour risques suite aux excédents de la Ville d'Etampes titrés par la CAESE (271 473,06 € en section d'exploitation et 579 688,91 € pour la section d'investissement) en 2020
- Faiblesse des recettes ne permettant pas d'assurer l'équilibre de ce territoire imposant une hausse de + 0,06 € / m³

Boissy le Sec :

- Mise en conformité du traitement des STEP sur les 3 dispositifs d'assainissement (hameaux de Venant, du Rotoir et de la lagune du Bourg)
- Surcoûts importants en exploitation à cause des lingettes
- Evolution tarifaire en 2 temps de +0,15€/m³ sur 2022 et sur 2023.

Brières-les-Scellés :

- Importantes dotations aux amortissements qui mettent à mal l'équilibre budgétaire
- + 0,20 €/m³ sur 2022, 2023 et 2024.

Budget Assainissement avec TVA

Situation des investissements réalisés / engagés en 2021

BUDGET ASSAINISSEMENT AVEC TVA			
ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	LIBELLE	MONTANT HT
AUTHON LA PLAINE		TRAVAUX CREATION RESEAU ASSAINISSEMENT + TELESURVEILLANCE	89 349,34 €
BOUTERVILLIERS		MOE STEP + TRAVAUX BRANCHEMENTS + RENOUELEMENT EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES	31 951,22 €
BOISSY LA RIVIERE		MISE EN CONFORMITE POMPES STEP + EXTENSION RESEAU	10 115,68 €
SAINT ESCOBILLE		TRAVAUX REHABILITATION POSTES DE RELEVEMENT + DEGRILLAGE LAGUNE	25 670,93 €
PLESSIS SAINT BENOIST		RENOUELEMENT POMPE POSTE DE RELEVEMENT	1 956,97 €
TOTAL GENERAL			159 044,14 €

Budget Assainissement avec TVA

Situation des investissements prévisionnels 2022

ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	LIBELLE	MONTANT HT	SUBVENTION AESN + CD91	
COMMUN CAESE		TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT	41 700,00 €		
COMMUN CAESE		MATERIELS DIVERS (CAMERA? GROUPE ELECTROGENE)	12 500,00 €		
AUTHON LA PLAINE		SECURISATION POSTE DE RELEVEMENT	10 900,00 €		
BOISSY LA RIVIERE		ACCES STEP + ALIMENTATION POSTE BIERVILLE + CONFORMITE DIVERS POSTES	150 000,00 €		
BOISSY LA RIVIERE		SECURISATION POMPES	2 500,00 €		
BOUTERVILLIERS		SECURISATION POMPES	2 500,00 €		
BOUTERVILLIERS		CONSTRUCTION NOUVELLE STEP	592 000,00 €	253 550,00 €	
CHATIGNONVILLE		TELESURVEILLANCE + POMPAGE 2022	2 500,00 €		
MEROBERT		REHABILITATION POSTE RELEVEMENT ENTREE STEP	31 700,00 €		
PLESSIS SAINT BENOIST		SECURISATION POSTE DE RELEVEMENT + STEP	15 000,00 €		
SAINT ESCOBILLE		SECURISATION POMPES	2 500,00 €		
TOTAL GENERAL			863 800,00 €	253 550,00 €	610 250,00 €

Budget Assainissement avec TVA

Récapitulatif 2022

	AUTHON-LA- PLAINE	BOISSY-LA- RIVIERE	BOUTERVILLIERS	CHATIGNONVILL E	MEROBERT	PLESSIS-SAINT- BENOIST	SAINT- ESCOBILLE	TOTAL
RECETTES EXPLOITATION	94 289,00 €	106 569,15 €	118 322,00 €	24 840,91 €	97 133,93 €	61 252,00 €	70 646,68 €	573 053,67 €
DEPENSES EXPLOITATION	69 332,40 €	172 322,42 €	71 613,43 €	26 819,72 €	121 358,85 €	43 918,30 €	123 297,87 €	628 662,99 €
SOLDE EXPLOITATION	24 956,60 €	- 65 753,27 €	46 708,57 €	- 1 978,81 €	- 24 224,92 €	17 333,70 €	- 52 651,19 €	- 55 609,32 €
Estimation CA 2021	35 583,12 €	53 340,55 €	98 875,14 €	- 94,16 €	70 395,10 €	87 804,52 €	55 190,19 €	401 094,45 €
SOLDE EXPLOITATION CUMULE	60 539,72 €	- 12 412,73 €	145 583,71 €	- 2 072,97 €	46 170,18 €	105 138,22 €	2 539,00 €	345 485,13 €
RECETTES INVESTISSEMENT	479 994,99 €	51 511,31 €	369 897,66 €	14 248,09 €	40 385,94 €	4 038,42 €	53 586,49 €	1 013 662,90 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	120 895,62 €	204 485,46 €	626 691,73 €	25 321,66 €	106 054,93 €	60 415,85 €	67 650,94 €	1 211 516,19 €
SOLDE INVESTISSEMENT	359 099,37 €	- 152 974,15 €	- 256 794,07 €	- 11 073,57 €	- 65 668,99 €	- 56 377,44 €	- 14 064,45 €	- 197 853,29 €
Estimation CA 2021	- 675 592,99 €	- 27 448,90 €	- 59 126,79 €	- 14 485,43 €	19 498,81 €	- 68 001,37 €	11 525,45 €	- 813 631,22 €
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULE	- 316 493,62 €	- 180 423,05 €	- 315 920,86 €	- 25 559,00 €	- 46 170,18 €	- 124 378,81 €	- 2 538,99 €	- 1 011 484,51 €
Besoin de financement	255 953,90 €	192 835,78 €	170 337,15 €	27 631,97 €	- €	19 240,59 €	- €	665 999,39 €
Evolution tarifaire 2021		+ 0,15 €	+ 0,15 €		+ 0,20 €	+ 0,20 €		
Evolution tarifaire 2022 proposée		0,16 €						
Tarif 2022 proposé au m3	2,99 €	2,65 €	3,24 €	2,00 €	1,72 €	2,47 €	1,75 €	2,44 €
Volume assiette en m3	17 940 m3	33 931 m3	27 411 m3	2 985 m3	28 193 m3	16 241 m3	25 474 m3	

Budget Assainissement avec TVA

Les grands enjeux 2022

Boissy la Rivière :

- 30 K€ d'entretien vingtenal à réaliser en 2023
- 23 K€ de remboursement des MADs 2020 et 2021 à faire en 2022
- Dotations aux amortissements 51 K€/an
- Evolution tarifaire nécessaire de + 0,16 €/m³

Budget SPANC

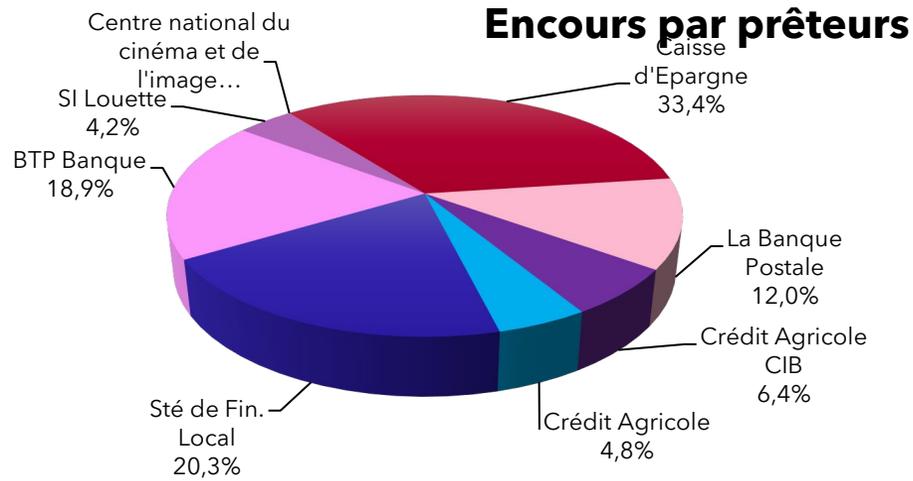
Les grands enjeux 2022

- Le recrutement (report prévision 2021) d'un technicien assainissement permettra la mise en œuvre des actions de diagnostics de bon fonctionnement sur les dispositifs existants (contrôles de campagnes annuelles dont la périodicité est décennale).
- Lancement d'un nouveau programme de réhabilitation dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée (Tranche T5). Ce dispositif permettra aux particuliers de bénéficier de l'accompagnement financier du CD91 (35 %* selon un prix de référence de 10 K€ HT / habitation). Il convient de rappeler que l'AESN n'aide plus financièrement ce type de programme en assainissement non collectif.
- Les pénalités pour absence de mise en conformité suite aux contrôles ventes sont revues à compter de 2022, pour avoir l'effet levier et inciter véritablement aux réhabilitations dans le cadre des mutations (diagnostics ventes).

* 25% taux de base bonifiable - Aide bonifiable avec le périmètre de la politique départementale de la ruralité + 10%

Annexe ROB 2022 - État de la dette

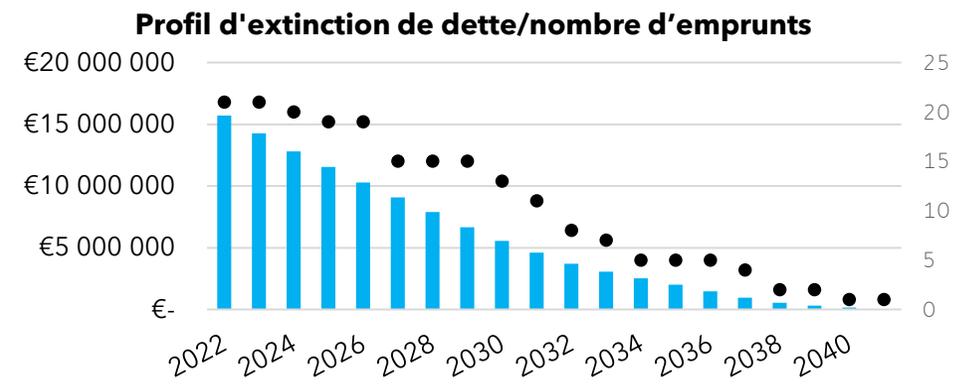
Budget principal



97 % des emprunts de la CAESE sont classés en dette sans risque avec 77 % d'emprunts à taux fixe.



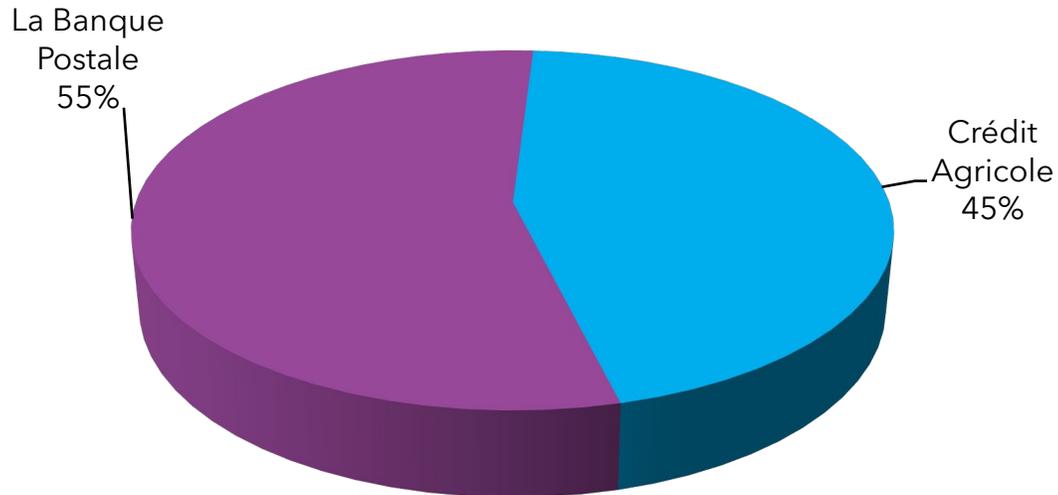
Après une année 2021 marquée par le tirage de l'emprunt de 2,5 M€ souscrit en 2020, la CAESE continuera en 2022 sa politique de désendettement en n'inscrivant aucun recours à l'emprunt.



Annexe ROB 2022 - État de la dette

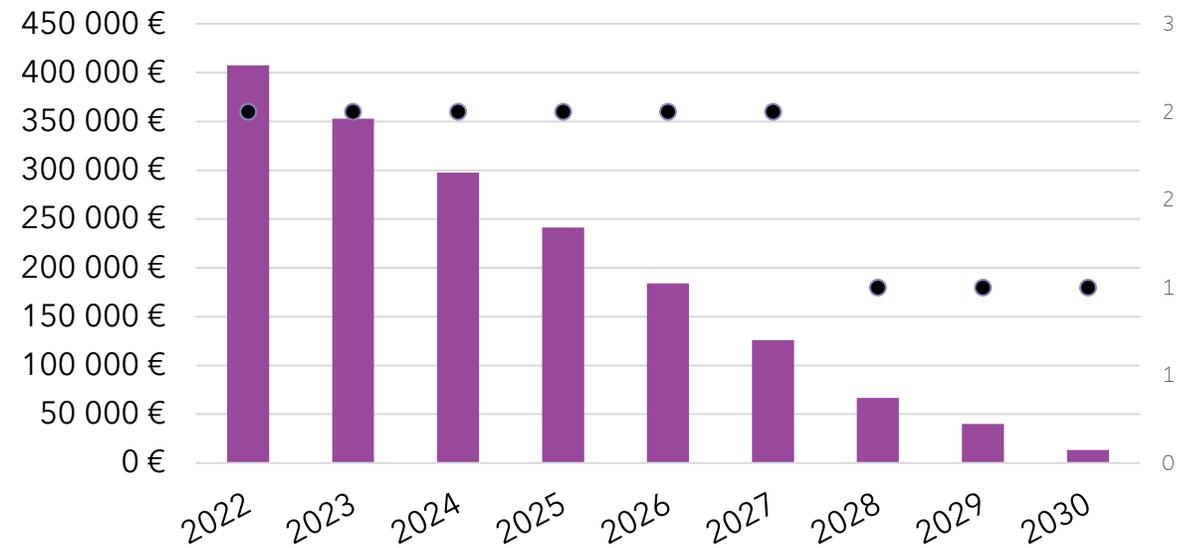
Budget annexe AMEN CREA

Encours par prêteurs



100 % des emprunts du budget Amen Crea sont classés en dette sans risque.

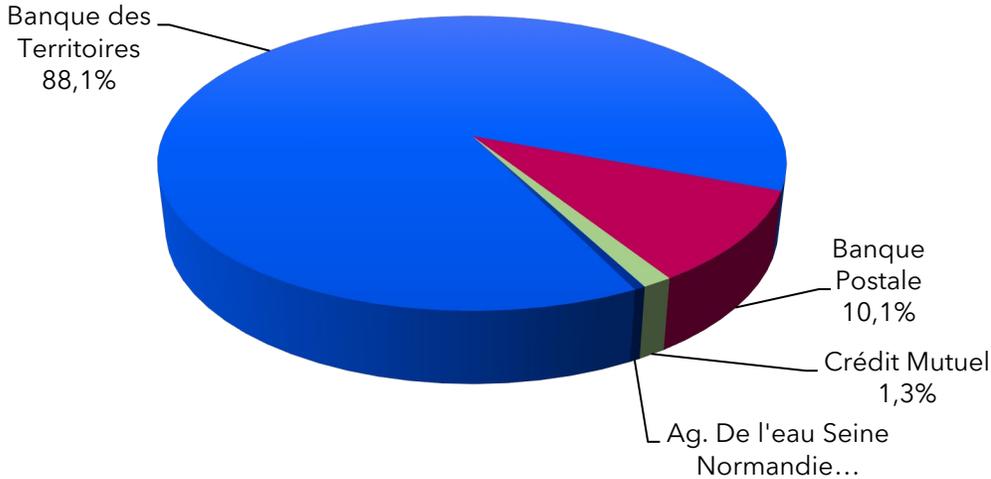
Profil d'extinction de dette/nombre d'emprunts



Annexe ROB 2022 - État de la dette

Budget annexe Eau régie directe

Encours par prêteurs



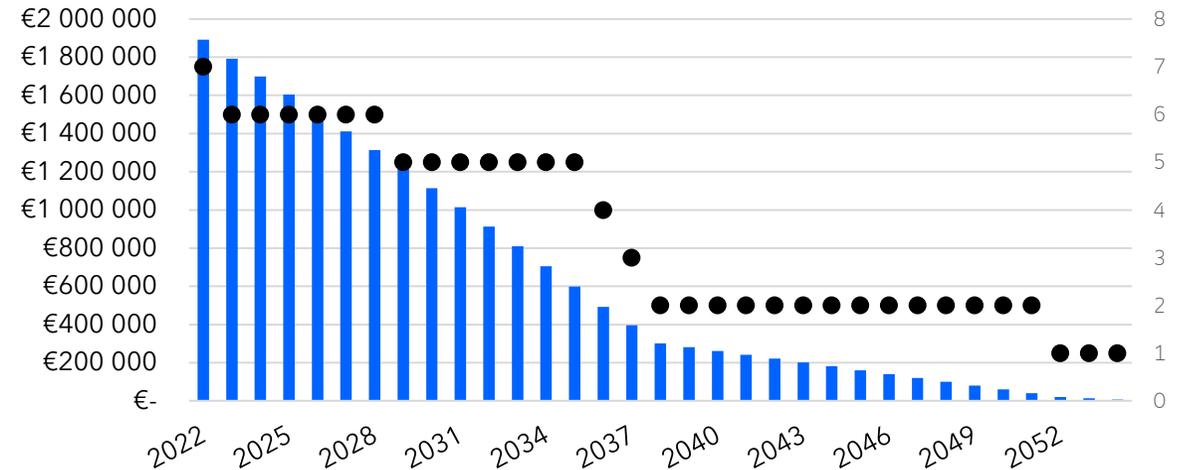
100 % des emprunts du budget Eau régie directe sont classés en dette sans risque.

Encours par type de taux



Après deux années marquées par le transfert des budgets des communes et syndicats, la CAESE devrait procéder au recours à un emprunt de 262 000 € sur 2022.

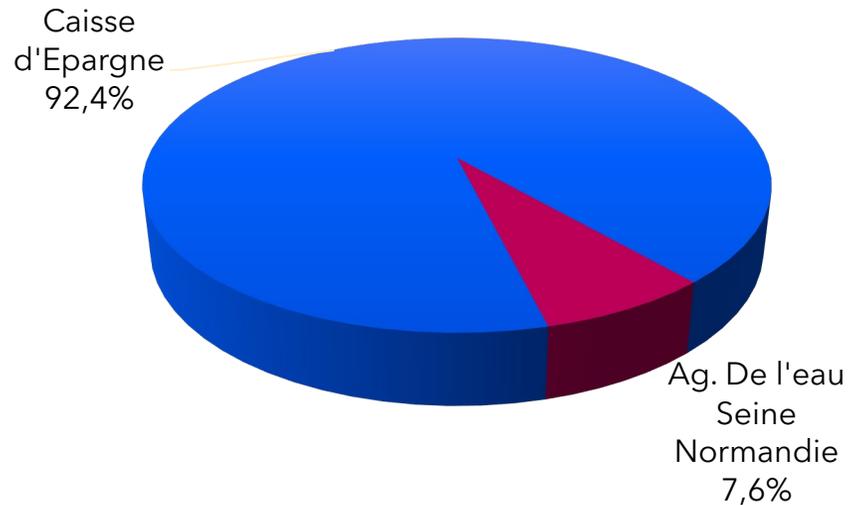
Profil d'extinction de dette/nombre d'emprunts



Annexe ROB 2022 - État de la dette

Budget annexe Eau affermage

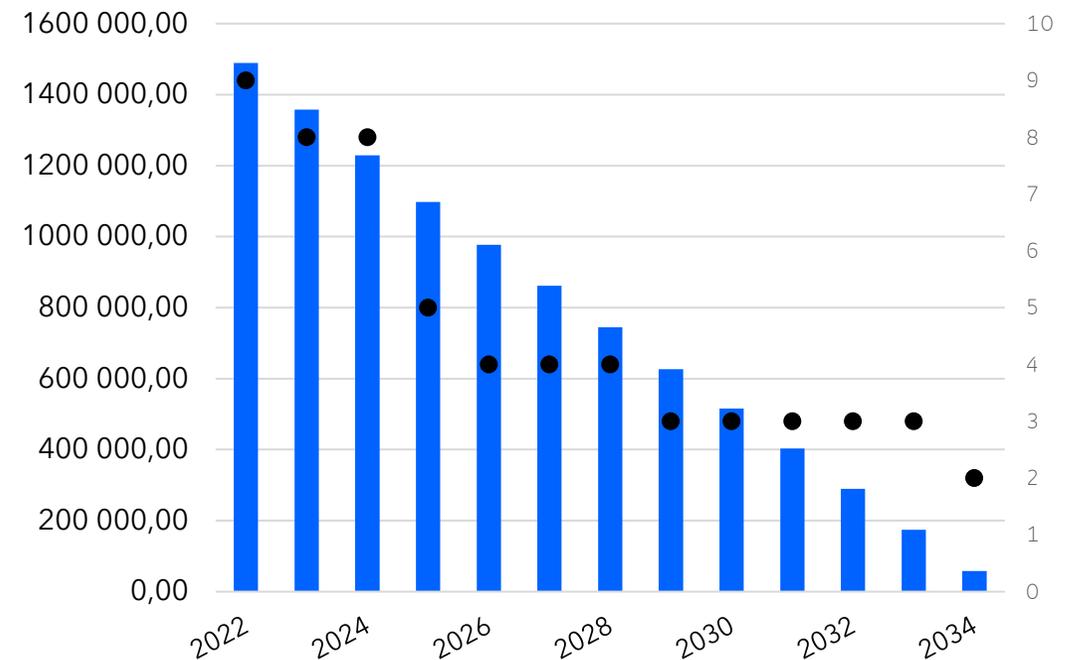
Encours par prêteurs



Après deux années marquées par le transfert des budgets des communes et syndicats, la CAESE devrait recourir à un emprunt de 1,8M€ sur 2022.

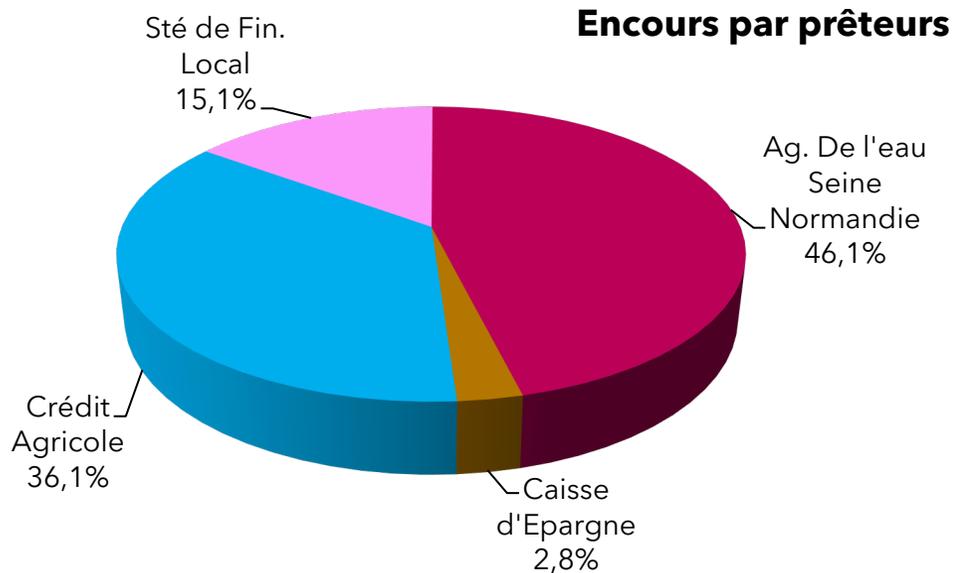
100 % des emprunts du budget Eau affermage sont classés en dette sans risque.

Profil d'extinction de dette/nombre d'emprunts



Annexe ROB 2022 - État de la dette

Budget annexe assainissement sans TVA

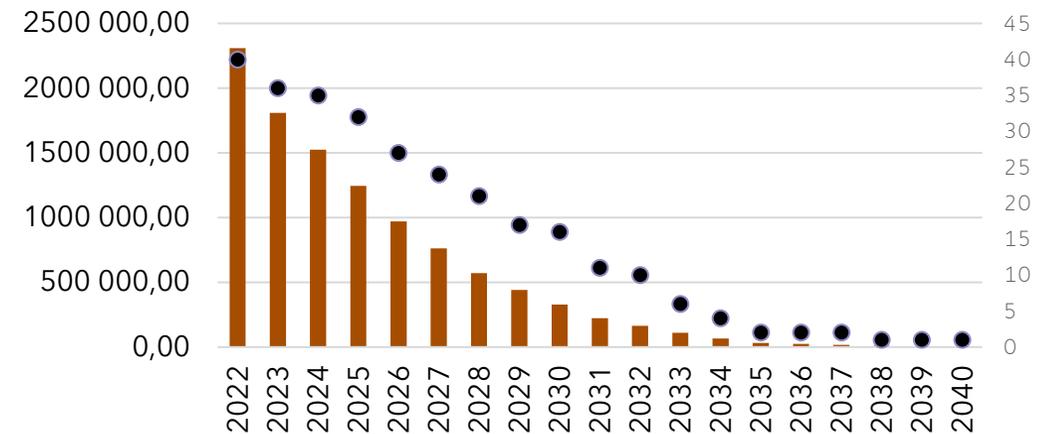


100 % des emprunts du budget Eau assainissement sans TVA sont classés en dette sans risque.



Après deux années marquées par le transfert des budgets des communes et syndicats, la CAESE devrait recourir à un emprunt de 307K€ en 2022.

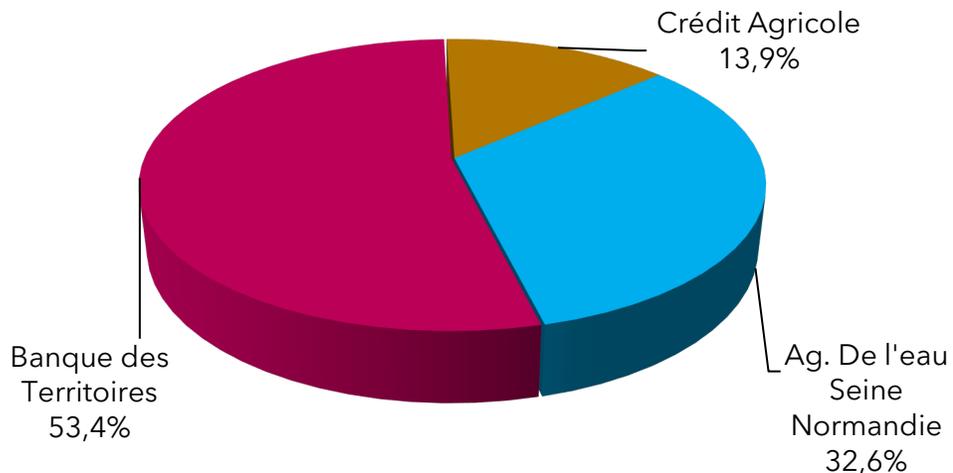
Profil d'extinction de dette/nombre d'emprunts



Annexe ROB 2022 - État de la dette

Budget annexe assainissement avec TVA

Encours par prêteurs



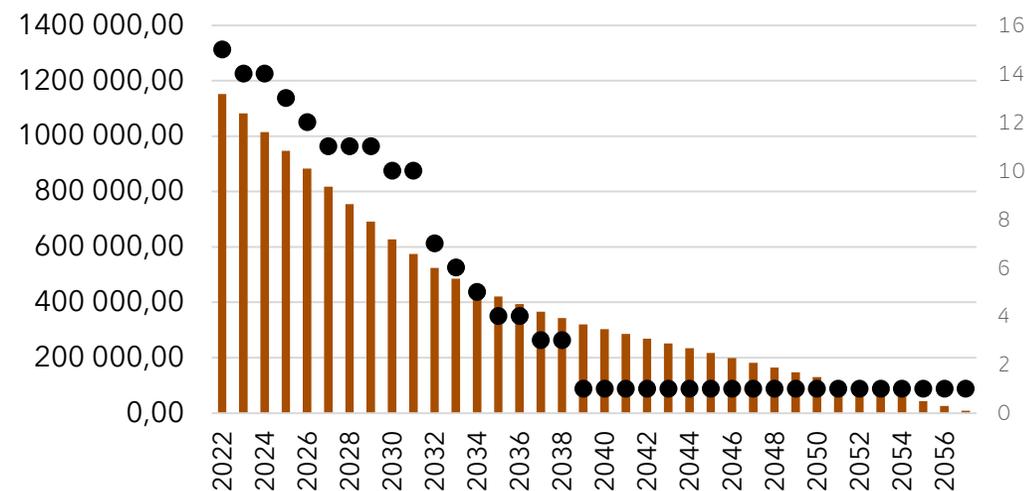
100 % des emprunts du budget Eau assainissement avec TVA sont classés en dette sans risque.

Encours par type de taux



Après deux années marquées par le transfert des budgets des communes et syndicats, la CAESE devrait recourir à un emprunt de 670 000 € sur 2022.

Profil d'extinction de dette/nombre d'emprunts



Annexe ROB 2022 - État de la dette

Budget annexe SPANC

Ce budget annexe ne comprend aucun emprunt.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022

En application de l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTre), le débat d'orientation budgétaire doit intégrer une présentation de la structuration des effectifs, des dépenses de personnel et du temps de travail.

Il doit également faire état de l'évolution prévisionnelle des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022



Contexte :

- un contexte financier contraint
- des réformes statutaires d'envergure
- entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2022
- 2 revalorisations du SMIC en moins de 3 mois
- Versement de la prime inflation de 100 € à 345 agents
- Hypothèse d'augmentation de 3 % de l'indice à compter du 1^{er} juillet 2022

Un budget en légère augmentation de 3,76 % par rapport au réalisé est proposé au titre de l'année 2022.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022

Hypothèses de construction :

Impact en année pleine des créations de postes décidées en N-1 (un graphiste, un chargé de mission PAT, un juriste et un agent d'accueil tourisme)	97 578 €
Evolution globale du SMIC avec une revalorisation au 1 ^{er} octobre 2021 (impact 2022) et une revalorisation au 1 ^{er} janvier 2022	69 690 €
Réforme de la catégorie C : revalorisation des agents relevant des échelles C1 et C2 (167 au total) et bonification d'ancienneté d'un an ayant un impact sur les avancements d'échelons	46 635 €
Séjour de la santé : intégration des auxiliaires de puériculture en catégorie B (31 agents)	19 585 €
Impact estimé du dégel du point d'indice : + 3 %	160 000 €

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022

Séjour de la santé : revalorisation des évolutions de carrière et des grilles indiciaires du cadre d'emplois des infirmières et des puéricultrices (6 agents)	4 110 €
Majoration de la cotisation CNFPT + 0,05 %	3 900 €
RIFSEEP : détermination d'un socle minimal par groupe hiérarchique pour les agents éligibles dépourvus de régime indemnitaire (125 agents au total)	77 000 €
Enveloppe prime de précarité : 10 % de la rémunération brute globale perçue durant le CDD (sous conditions définies par la loi du 6 août 2019)	3 000 €
Coût supplémentaire de l'adhésion au CNAS de manière rétroactive au 1 ^{er} janvier 2022 faisant suite à la décision du Président du CASC Sud Essonne.	26 000 €
Reconduction des mises à disposition des services nécessaires au bon fonctionnement de l'agglomération avec la Ville d'Étampes	Reconduction à volume constant / 2021

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022

Nouveaux postes budgétés

- un gestionnaire comptable
- une éducatrice spécialisée pour porter le projet handicap sur la petite enfance (poste subventionné à 80 %)

À noter...

Le report sur 2022 des postes stratégiques prévus au budget 2021 mais non réalisés, faute de candidatures :

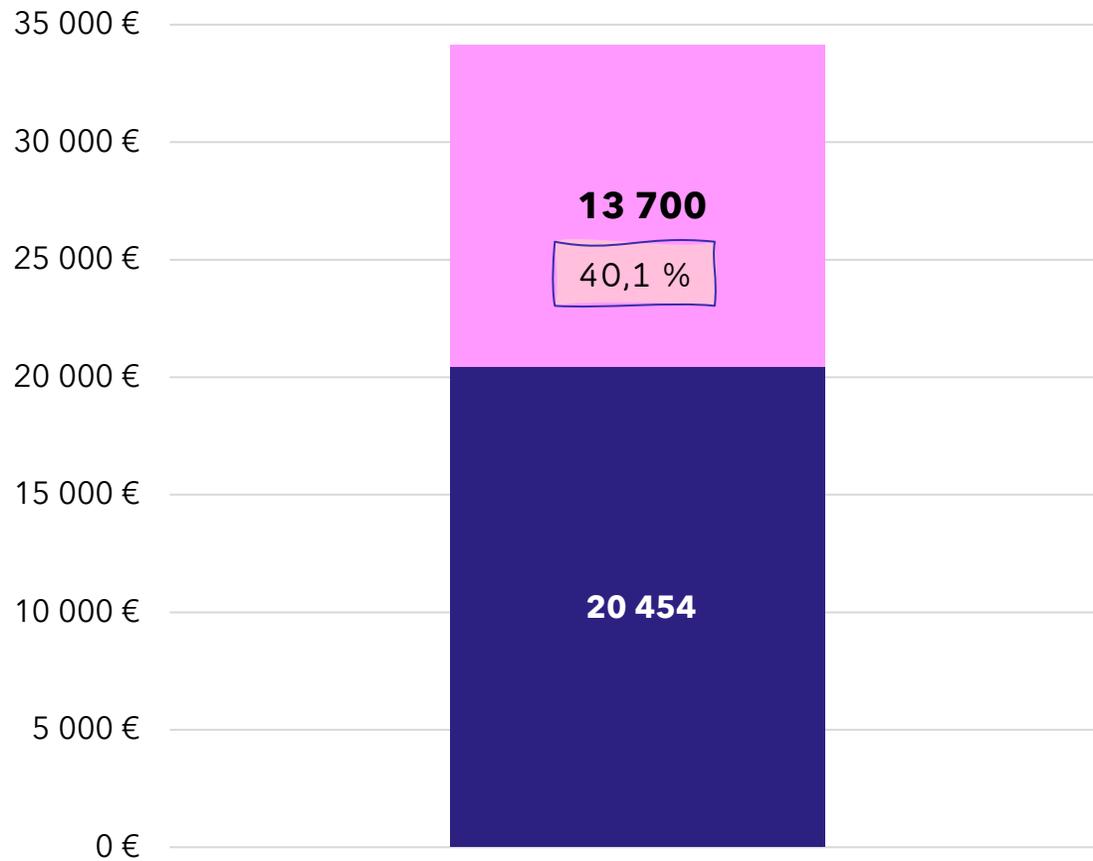
- un directeur du conservatoire
- un responsable des marchés publics
- un responsable budgétaire et financier
- un technicien assainissement

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022

Structure de la masse salariale par nature comptable

	2019	2020	2021	Prévision 2022
Rémunération principale des fonctionnaires (64111)	3 912 937,99 €	4 028 766,19 €	4 181 281,32 €	4 150 080,00 €
Autres rémunérations des fonctionnaires : NBI, SFT, IR, Primes (64112 et 64118)	892 586,06 €	920 391,31 €	1 041 648,39 €	1 007 710,00 €
Rémunération des agents contractuels (64131)	3 945 388,51 €	3 748 426,31 €	3 809 407,30 €	4 166 230,00 €
Avantages en nature (nourriture, logement) (64141)	0 €	0 €	0 €	0 €
Apprentis (6417)	55 122,67 €	46 329,17 €	38 245,86 €	28 840,00 €
Médecine préventive, comité médical, commission de réforme, analyses de laboratoires (6475)	25 752,54 €	25 093,50 €	26 344,80 €	28 410,00 €
Assurance du personnel (6455)	70 528,29 €	68 530,78 €	76 005,24 €	78 000,00 €
Fond pour l'insertion des personnes handicapées (6478)	49 998,84 €	45 680,76 €	26 344,80 €	25 000,00 €

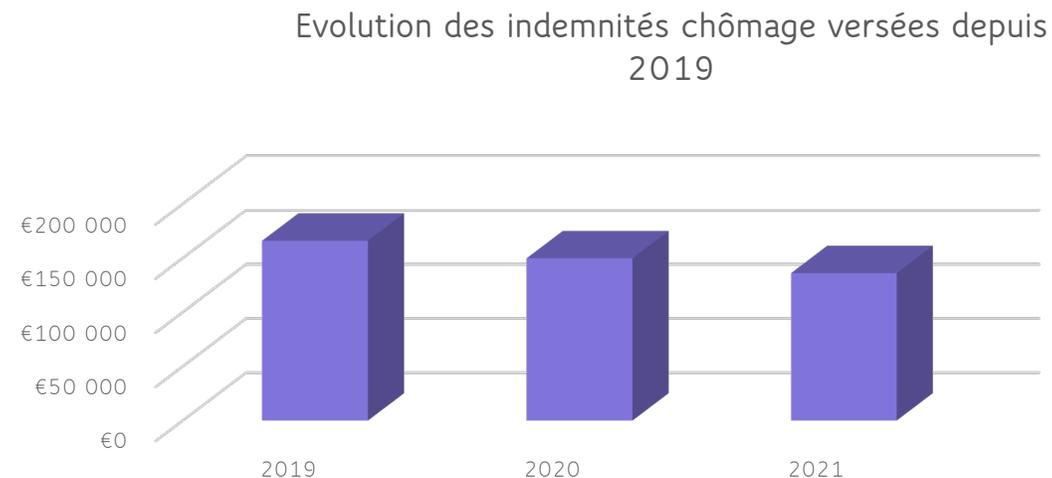
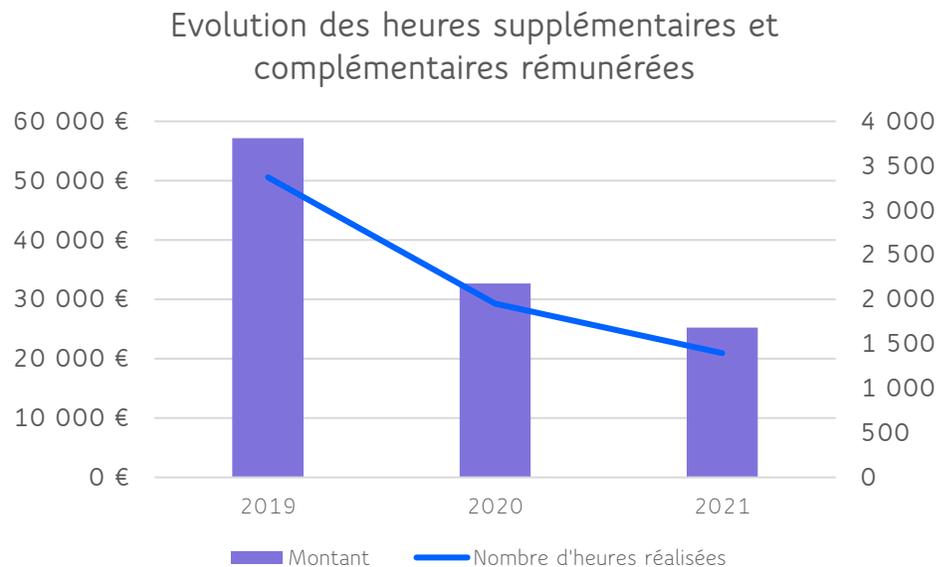
Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022



En milliers d'euros

Selon les hypothèses de construction, le chapitre relatif aux charges de personnel (012) représenterait 40,1 % du budget global de fonctionnement contre 36,9 % en 2021. Cet écart s'explique en partie par une contraction des dépenses au chapitre 011 grâce à la mobilisation des équipes.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022

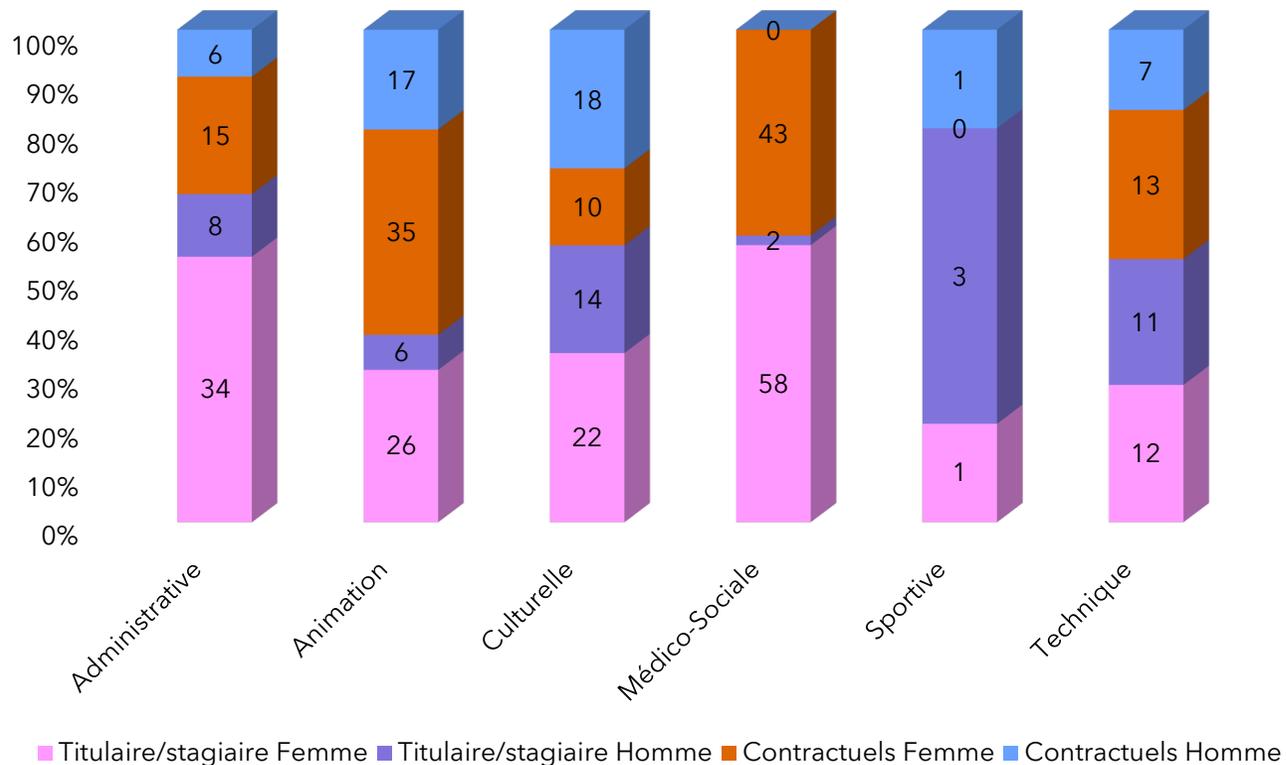


Le travail de sensibilisation réalisé auprès des services, associé à la mise en place des 1 607 heures au 1^{er} janvier 2020 permettent de poursuivre l'évolution à la baisse des heures supplémentaires et complémentaires entamée depuis 4 ans.

À noter également une diminution des indemnités chômage versées aux anciens agents (24 allocataires indemnisés en 2021 dont 2 titulaires). Cette tendance devrait se poursuivre en 2022.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022

Structuration des effectifs des agents titulaires, stagiaires et contractuels sur emplois permanents au 31/12/2021

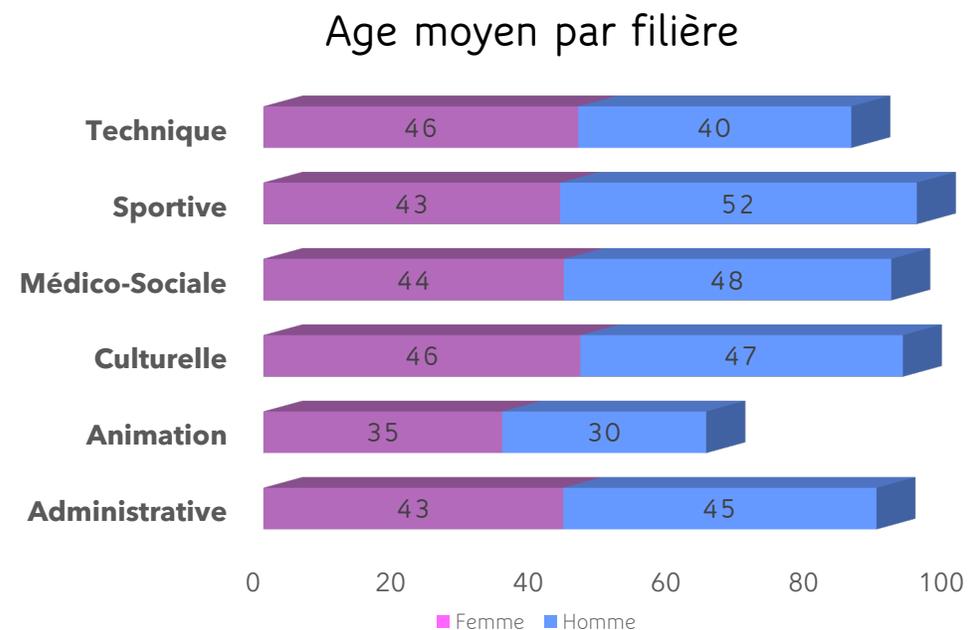
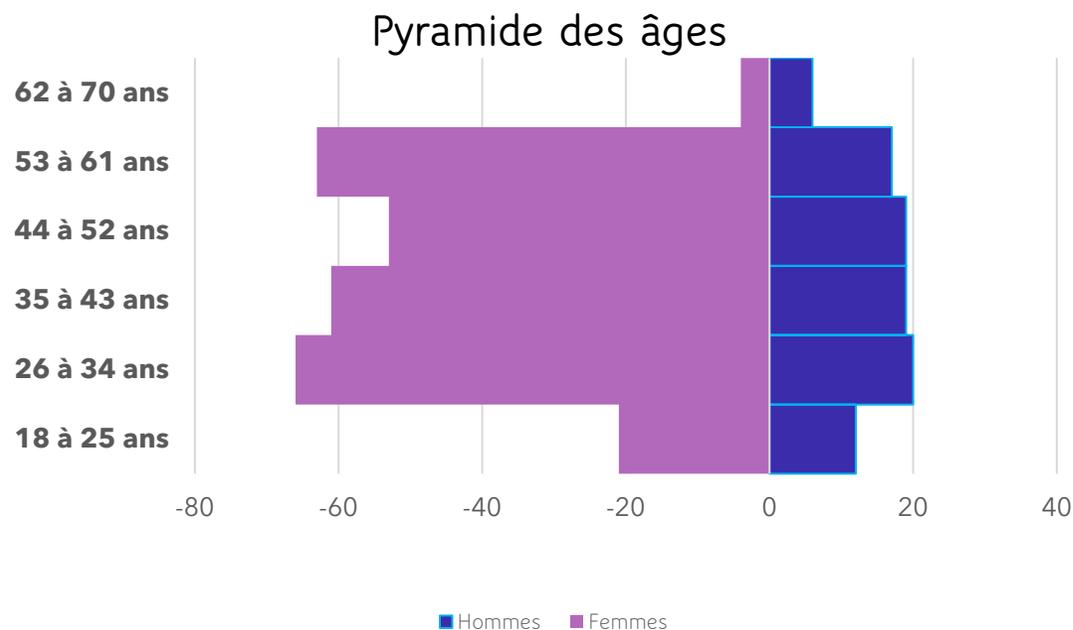


Une structuration toujours autant féminisée du fait notamment des deux grandes compétences enfance et petite enfance détenues par la CAESE, secteurs qui attirent majoritairement des femmes.

En comparaison aux effectifs présents au 31/12/2020, 16 agents ont quitté la CAESE pour divers motifs : retraite, démission, mutation ou fin de contrat.

Selon les profils, une réflexion sur la réorganisation du service concerné est menée afin de ne pas remplacer poste pour poste.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022



La moyenne d'âge des agents intercommunaux s'établit à 42 ans. Parmi les différentes filières, celle de l'animation concentre les effectifs les plus jeunes, 32 ans en moyenne.

24,93 % des agents ont plus de 50 ans.

À travers l'élaboration de son document unique et les actions de formation, l'EPCI est attentif à la santé mentale et physique de ses agents. Pour les quelques agents qui se trouvent en situation d'inaptitude, des actions de reclassement sont menées en lien avec le service de médecine préventive. Des bilans de compétence peuvent également être proposés pour garantir un reclassement efficace.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022

Le temps de travail

Répartition des temps	Effectifs sur emplois permanents au 31/12/2021		
	Femme	Homme	Total
Temps complet	211	64	275
Temps non complet	40	28	68
Temps partiel	17	1	18
Total	268	93	361



Application des 1 607 heures depuis le 1^{er} janvier 2020, avec 2 ans d'avance sur la loi.

- Les emplois à temps complet représentent 76,17 % des effectifs permanents.
- En ce qui concerne les temps partiels et les temps non complets, les femmes sont majoritairement représentées.
- Selon les situations individuelles des agents et de leurs sollicitations, une étude au cas par cas est effectuée.
- A noter enfin la réflexion entamée sur le télétravail en concertation avec les représentants du personnel et dont la finalisation interviendra courant 2022 ainsi que le passage aux 35 h dans le secteur de l'animation pour résorber les petits contrats